

RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES

Présenté

au Sénat académique

du 9 mai 2014

Préparé par le Secrétariat général

TABLE DES MATIÈRES

1.	Reconfiguration du Baccalauréat en sciences de kinésiologie	2
2.	Reconfiguration des programmes – déploiement à la Faculté des arts et des sciences sociales	33
3.	Mise en vigueur des programmes reconfigurés	38
4.	Résolutions transmises pour information	49
4.1.	Créations de cours	49
4.2.	Modifications de cours.....	49
4.3.	Abolitions de cours	49
4.4.	Reconfiguration des programmes	50
4.5.	Autres	50

1. RECONFIGURATION DU BACCALAURÉAT EN SCIENCES DE KINÉSIOLOGIE

R : 05-CPR-140425

« Que dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées au Baccalauréat en sciences de kinésiologie. »

Vote : unanime

Proposition pour le Sénat académique

« Que dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Sénat académique accepte les modifications proposées au Baccalauréat en sciences de kinésiologie. »

12/13-14

VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT
ET À LA RECHERCHE

22 OCT. 2013

UNIVERSITÉ DE MONCTON

UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTONFaculté des sciences de la santé et des services communautaires
École de kinésiologie et de récréologie

Le 2 octobre 2013



Monsieur Paul-Émile Bourque, doyen
Faculté des sciences de la santé et des services communautaires
Local 103-2, Pavillon Jacqueline-Bouchard
Campus de Moncton
Université de Moncton
Moncton, NB

Objet : Vérification technique du document de reconfiguration du B.Sc.Kin.

Monsieur Bourque,

À la suite des discussions de l'UARD en kinésiologie et en éducation physique de l'École de kinésiologie et de récréologie, nous vous envoyons les réponses préparées pour le registraire, M. Pascal Robichaud, quant aux questions soulevées dans le courriel qu'il vous adressait le 11 juin 2013.

1. Tout au long des documents, il est question de stage non crédité. Or, les formulaires ne décrivent aucun cours de stages ayant 0 crédit. Nous recommandons que soient créés des cours de stages à 0 crédit.

Réponse : L'UARD en Kiné /Éducation physique est d'avis que la création des cours de stages à 0 crédit ne sera pas une formule attirante pour les futurs étudiants. En conséquence, afin d'éviter la création de nouveaux sigles de cours, mais de maintenir ces stages en tant qu'exigence du programme, nous allons demander ces stages dans le cadre de cours obligatoires. Dans ce contexte, nous avons remplacé l'expression de « stages exploratoires non crédités » par celle de « mini stages exploratoires ». Voici un extrait du document révisé de reconfiguration (page 6) qui explique ce changement :

« Une autre nouveauté dans le programme proposé se situe au niveau de l'introduction de mini stages exploratoires de 30 heures réparties sur les trois premières années de formation (10 heures par année/cinq par semestre). L'unicité de cet ajout au programme permet de faciliter le choix des étudiantes et des étudiants entre les deux volets d'intervention, soit la réadaptation (en milieu clinique) ou l'entraînement (en milieu sportif). De plus, pour les étudiants qui opteront pour le volet professionnel (présenté en 4^e année), l'expérience vécue par l'entremise des mini stages exploratoires va servir de tremplin pour les cours KNEP4203 – Stage d'initiation et KNEP4204 – Stage d'intég. professionnelle.

Le concept de mini stages exploratoires sera expliqué au tout début de la première année dans le cours KNEP1101 - Introduction à la kinésiologie. Le professeur ou la professeure du cours sera en mesure de présenter les différents milieux de stage, les objectifs de ces mini stages et le déroulement de ceux-ci. L'étudiante ou l'étudiant recevra par la suite son passeport de mini stages qui devra être complet à la fin de sa troisième année. Les 30 heures de mini stages exploratoires seront demandées dans le cadre de cours obligatoires suivants : KNEP1101 – Introduction à la kinésiologie et KNEP1102 – Vie active et

santé (10 heures – première année), KNEP2102 - Physiologie de l'exercice et KNEP2103 - Croissance et développement (10 heures – deuxième année) et KNEP3101- Éval. et prescription en AP et KNEP3201 – Réadapt. cardio-respiratoire ou KNEP3202 – Entraînement sportif I (10 heures – troisième année). La coordonnatrice ou le coordonnateur de stage s'occupera de la gestion des milieux de stage et des passeports. »

2. Au formulaire CPR-1, à la page 8, rubrique 3.2, nous notons que plusieurs cours de la faculté des sciences n'ont pas encore été créés. La Faculté des sciences prévoit créer ces cours dans le cadre de la reconfiguration de ses programmes. Or, si ses cours devaient être modifiés ou ne pas être créés par la Faculté des sciences ou par les instances universitaires, le programme de baccalauréat en kinésiologie devrait être revu. Ceci n'est qu'une note pour le dossier, il n'y a pas de suivi à faire.

Réponse : Sans de suivi à faire (en attendant la création de ces cours).

3. Au formulaire CPR-2, nous notons que le profil du programme actuel en colonne de gauche n'est pas celui qui fut approuvé par les instances en 2012 – 2013 et qui paraîtra au prochain répertoire. Nous pourrions procéder avec le CPR-2 tel que présenté, mais il serait préférable de mettre le profil du programme à jour.

Réponse : Après vérification, nous avons constaté que le programme en colonne de gauche est à jour (celui qui est entré en vigueur en septembre 2013), alors il n'y a pas d'erreur.

4. Au formulaire CPR-4 pour le cours KNEP/GLST3463, le cours KNEP3463 existe déjà. Il faudrait plutôt soumettre un formulaire de modification de KNEP3463 pour y ajouter le sigle GLST3463.

Réponse : Pour le cours KNEP/GLST3463 Gestion sportive et récréative, nous avons remplacé le CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours avec le CPR-5 Modification d'un cours existant afin d'ajouter le sigle GLST.

5. Au formulaire CPR-4 pour le cours KNEP4203, le préalable de cours présenté ne peut pas être programmé au système. Si la faculté crée des cours de stages à 0 crédit, comme recommandé en 1, ces cours pourront servir de préalable. Il faudrait plutôt utiliser un sigle de cours pour les stages en question.

Réponse : Nous avons enlevé le préalable du cours KNEP4203 – Stage d'initiation, vu l'introduction de mini stages exploratoires dans le cadre des autres cours obligatoires (voir le point 1).

Nous notons que la méthodologie d'évaluation du cours est un système de notation alphabétique. Or, les stages ont normalement une notation en succès ou insuccès. Est-ce véritablement l'intention de la faculté d'utiliser une notation alphabétique? Il en va de même pour KNEP4204, KNEP4205 et KNEP4206.

Réponse : Nous avons changé la méthodologie d'évaluation des cours KNEP4203 Stage d'initiation et KNEP4204 Stage d'intég. professionnelle d'un système de notation alphabétique à une notation avec succès ou insuccès. Par contre, pour les cours KNEP4205 Mémoire I et KNEP4206 Mémoire II nous avons conservé le système de notation alphabétique.

Nous aimerions vous préciser que tous ces changements ont été apportés au document de reconfiguration ci-joint.

Veuillez agréer, monsieur Bourque, nos meilleures salutations.



Michel J. Johnson
Président de l'UARD – Kinésiologie et Éd. Physique
École de kinésiologie et de récréologie



Horia-Daniel Iancu
Directeur
École de kinésiologie et de récréologie

HDI/pg

Pièce jointe

c.c. Membres de l'UARD – Kinésiologie et Éd. Physique de l'ÉKR
M. Pascal Robichaud, registraire



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON



Faculté des sciences de la santé et des services communautaires

Le 27 mai 2013

Monsieur Neil Boucher, président
Comité des programmes du Sénat académique
Université de Moncton
Moncton, N.-B.



OBJET : Reconfiguration du Baccalauréat en sciences de kinésiologie

Monsieur le Président,

À sa réunion du 27 mars 2013, le Conseil de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires (FSSSC), sur recommandation de l'UARD de kinésiologie, a adopté la résolution suivante :

Que le Conseil de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires recommande au Comité des programmes du Sénat académique les modifications proposées au programme de Baccalauréat en sciences de kinésiologie dans le cadre du projet de reconfiguration des programmes.

Vous trouverez en pièces jointes les documents afférents à cette résolution. Il y a lieu de noter que l'UARD a procédé à une refonte du programme afin de faire suite aux recommandations des évaluateurs externes et à répondre aux impératifs de la certification du programme.

Le programme comprendra désormais une composante appliquée plus importante avec l'ajout de 100 heures additionnelles de laboratoires intégrées à huit cours de kinésiologie. De plus, l'étudiante ou l'étudiant pourra effectuer un choix de trajectoire parmi les suivantes :

- Volet d'intervention (réadaptation en milieu clinique ou entraînement en milieu sportif), ou
- Volet de formation (milieux de stages pratiques ou milieux de recherche).

Le programme tel que proposé respecte les consignes du nouveau régime pédagogique. La refonte a toutefois mené à un réaménagement des contenus de cours ce qui explique l'importance du nombre de changements dans la banque de cours du programme. Nous avons effectivement procédé à la création de 28 cours en remplacement des 27 cours abolis.

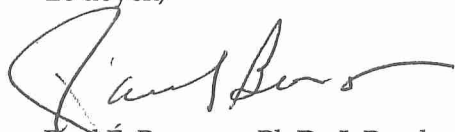
M. Neil Boucher
Le 27 mai 2013
Page 2

Toutes ces modifications sont faites dans le but d'offrir à nos étudiantes et étudiants une formation en kinésiologie qui saura leur assurer un meilleur avenir professionnel.

Je vous serais reconnaissant de soumettre le tout au Comité des programmes pour évaluation.

Je demeure à votre disposition pour vous fournir tout autre renseignement et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Le doyen,



Paul É. Bourque, Ph.D., L.Psych.

p. j.

c. c. M. Horia Iancu, directeur, École de kinésiologie et de récréologie



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

12A / 13-14

Faculté des sciences de la santé et des services communautaires

Le 2 avril 2014



VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT
ET À LA RECHERCHE

04 AVR. 2014

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Monsieur Neil Boucher, président
Comité des programmes du Sénat académique
Université de Moncton
Moncton (N.-B.)

Objet : Reconfiguration du programme de Baccalauréat en sciences de kinésiologie

Monsieur le Président,

Pour donner suite aux commentaires du Comité des programmes à sa réunion du 6 décembre 2013, vous trouverez en pièce jointe une lettre en provenance du président de l'UARD de kinésiologie et éducation physique, M. Michel Johnson, et le directeur de l'École de kinésiologie et de loisir, M. Horia-Daniel Iancu, vous énumérant les réponses suite à des discussions avec l'UARD.

Vous trouverez en pièce jointe le document révisé tenant compte des modifications demandées.

Je vous serais reconnaissant de soumettre le tout au Comité des programmes pour évaluation.

Je demeure à votre disposition pour vous fournir tout autre renseignement et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

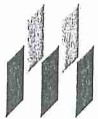
Le doyen,

Paul É. Bourque

PÉB/jb

P. j.

c. c. M. Horia-Daniel Iancu, directeur, École de kinésiologie et de loisir
M. Michel Johnson, président de l'UARD de kinésiologie et éducation physique



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

École de kinésiologie et de loisir

FSSSC

31 MARS 2014

Le 31 mars 2014

Monsieur Paul-Émile Bourque, doyen
Faculté des sciences de la santé et des services communautaires
Université de Moncton, Moncton, N.-B.

Objet : Reconfiguration des programmes – Baccalauréat en sciences de kinésiologie

Monsieur le Doyen,

Nous venons, par la présente, donner suite aux commentaires émis par le Comité des programmes lors de sa réunion du 6 décembre 2013 à l'égard du projet de reconfiguration du Baccalauréat en sciences de kinésiologie. Les réponses exposées ci-dessous émanent de discussions de l'UARD et vous trouverez en pièce jointe le document révisé en conséquence.

- i. **CPR** : Dans le CPR-1, dans le préambule et les stratégies pédagogiques ainsi que dans la discussion portant sur la formation fondamentale, on indique que des mini-stages exploratoires feront partie de la formation. Le Comité souhaite que la coordination des stages soit précisée davantage et que la logistique entourant l'organisation des mini-stages pour les trois campus soit élaborée dans le document.

UARD : Il convient tout d'abord de mentionner que l'expression « mini-stages exploratoires » a été remplacée par « expériences exploratoires », et ce, dans tout le document. Le terme « mini-stages » nous apparaissant trop restrictif pour la souplesse que nous voulons accorder à cette activité pédagogique. En ce qui concerne la coordination et l'organisation de cette activité, nous les avons précisées en retravaillant le texte afférent et en y insérant un tableau synoptique. Vous trouverez ces modifications aux pages 6 et 7 du document.

- ii. **CPR** : Le Comité des programmes estime que la réunion des mini-stages et le cours KNEP4102 ne satisfont pas ensemble à l'OFG-3 (Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne). Le Comité souhaite que l'étudiant ou l'étudiante choisisse un cours dans la banque de cours de formation générale. En conséquence, les formulaires CPR-1, CPR-2, CPR-10 et CPR-11 doivent tenir compte de ce changement.

UARD : En effet, les expériences (mini-stages) exploratoires et le cours KNEP4102 ne satisfont pas ensemble à l'OFG 3. Par conséquent, afin d'éviter toute confusion à cet égard, le texte de la partie 4.3 du CPR-1 a été modifié. C'est-à-dire que nous avons laissé le 1^{er} paragraphe puisqu'il stipulait déjà que « Pour atteindre cet objectif, l'étudiant doit choisir un cours dans la banque de formation générale sous la rubrique OFG 3 ». Cependant, le paragraphe portant sur le cours KNEP4102 Sociologie de l'AP précise maintenant que ce cours permet de « consolider » l'atteinte de cet objectif et le paragraphe touchant les expériences (mini-stages) exploratoires a été supprimé (voir Rapport du CPR au SAC). En ce qui concerne le tableau 2 (maintenant

tableau 3) du CPR-1 ainsi que les formulaires CPR-2, CPR-10 et CPR-11; ils n'ont pas été modifiés puisqu'ils énonçaient déjà que l'étudiante ou l'étudiant doit choisir un cours dans la banque de cours de formation générale afin de satisfaire à l'OFG 3.

- iii. **CPR** : Dans le CPR-1, au point 4.9 (Capacité de s'exprimer en anglais), on écrit « Si ce niveau (ANGL1031) est dépassé au test de classement, l'étudiante ou l'étudiant est considéré avoir atteint l'OFG9 et doit par conséquent choisir 3 crédits de cours au choix ». Ce même raisonnement est exprimé dans le tableau 2 du CPR-1. Toutefois, dans le CPR-2, dans la 2^e colonne, à la note 2, on note que le cours ANGL1031 est exigé comme formation générale, mais la note prévoit « ou un cours ANGL de niveau supérieur selon le résultat du test de classement ». Le Comité souhaite une cohérence entre tous les formulaires et préfère que l'étudiante ou l'étudiant ait la possibilité de suivre un cours au choix qui pourrait être un cours ANGL.

UARD : Dans le CPR-2, dans la 2^e colonne, à la note 2 (voir p.14), on lit maintenant « Si ce niveau d'ANGL est dépassé au test de classement, l'étudiante ou l'étudiant doit choisir 3 crédits de cours au choix ».

- iv. **CPR** : Dans les CPR-4, s'il y a un stage intégré dans le cours, il faut indiquer que la méthode de prestation du cours est plus que de l'enseignement théorique.

UARD : Les CPR-4 des cours qui intègrent des expériences exploratoires indiquent maintenant « Autre (expériences exploratoires) ». (Voir p.18, 19, 21, 22, 25, 29 et 30.)

- v. **CPR** : Dans le CPR-10, au point 1.5, il faut ajouter que le Campus de Shippagan offre la première année du programme.

UARD : Le Campus de Shippagan a été ajouté au point 1.5 du CPR-10 (voir p. 78).

Nous vous prions de noter que nous avons par ailleurs fait quelques corrections linguistiques et apporté quelques précisions mineures au document. De plus, comme il est certain que le programme reconfiguré ne pourra entrer en vigueur en septembre 2014, nous avons remplacé cette date par septembre 2015, et ce, partout dans le document.

Nous demeurons à votre disposition pour vous fournir tout autre renseignement et vous prions d'agréer, Monsieur le Doyen, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Michel J. Johnson
Président de l'UARD de KÉP
Université de Moncton



Horia-Daniel Iancu
Directeur
École de kinésiologie et de loisir

HDI/ap

Pièce jointe



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des sciences de la santé
et des services communautaires
École de kinésiologie et de loisir

Le 24 avril 2014

Monsieur Paul-Émile Bourque, doyen
Faculté des sciences de la santé et des services communautaires
Université de Moncton, Moncton, N.-B.

Objet : Reconfiguration des programmes – Baccalauréat en sciences de kinésiologie

Monsieur le Doyen,

Nous avons récemment remarqué que le cours SANT3023 *Méthodes de recherche en santé* fait partie de la banque des cours qui permettent de satisfaire à l'OFG 7 *Capacité de penser logiquement et de manière critique*. Or, la dernière version (mars 2014) du document de reconfiguration du Baccalauréat en sciences de kinésiologie, tout en proposant que le cours SANT3023 soit obligatoire, prévoit que l'étudiante ou l'étudiant suive un cours de la banque OFG 7 pour atteindre cet objectif. Par conséquent, il nous faut apporter des corrections au document afin qu'il indique clairement que le cours SANT3023 satisfait à l'OFG 7 et que le programme permet à l'étudiante ou l'étudiant de suivre 9 crédits de cours au choix (au lieu de 6 cr.) puisque 3 (et non 2) des OFG sont atteints par des cours de la formation fondamentale. Les modifications à cet égard doivent évidemment être faites à tous les endroits du document où il est question de l'OFG 7 et des cours au choix.

La prochaine réunion du Comité des programmes ayant lieu demain (25 avril) en après-midi, il est trop tard pour envoyer une version révisée du document aux membres du comité. Cependant, le Registraire nous a suggéré de lui faire parvenir une lettre qui explique la situation afin qu'il puisse, lors de la réunion, en faire part oralement aux membres du CPR. Ainsi, il est possible que le CPR puisse approuver le programme sous réserve de modifications à être apportées par la FSSSC aux documents qui seront acheminés au Sénat académique. Puisque la correspondance officielle concernant la reconfiguration du B.Sc.Kin. doit parvenir au CPR par la voie du décanat de la FSSSC, nous vous serions très reconnaissants d'envoyer à M. Pascal Robichaud, par courriel, une courte lettre qui pourrait accompagner la présente.

Nous demeurons à votre disposition pour vous fournir tout autre renseignement et vous remercions à l'avance, Monsieur le Doyen, de l'attention que vous porterez à notre demande.

Michel J. Johnson
Président de l'UARD de KÉP
Université de Moncton

Horia-Daniel Iancu
Directeur
École de kinésiologie et de loisir

HDI/ap

c. c. Membres de l'UARD de KÉP de l'U de M
M. Pascal Robichaud, registraire

Proposition de modification du programme
Baccalauréat en sciences de kinésiologie

Soumise au Comité des programmes
du Sénat académique

Document préparé par

L'UARD de kinésiologie et d'éducation physique

en collaboration avec M. Normand Gionet Ph.D., professeur émérite en
kinésiologie

Campus de Moncton
Campus d'Edmundston
Campus de Shippagan

École de kinésiologie et de loisir
Faculté des sciences de la santé et des services communautaires
Université de Moncton

Version révisée du document de septembre 2013
Mars 2014

Table des matières

CPR-1 Énoncé de programme	3
1. Identification du programme	3
1.1 Faculté	3
1.2 Unité responsable du programme	3
1.3 Titre du programme	3
1.4 Diplôme accordé	3
1.5 Date d'entrée en vigueur	3
Préambule	3
2. Description générale du programme reconfiguré	3
3. La formation fondamentale	6
4. La formation générale	11

Annexes

CPR-2 - Proposition de modification d'un programme	14
CPR-4 - Sommaires de nouveaux cours	18
CPR-5 – Modification d'un cours existant	45
CPR-6 - Abolition de cours	47
CPR-7 - Modification majeure de la banque de cours d'une discipline	75
CPR-8 - Modification à la banque de cours de formation générale (OFG)	76
CPR-10 - Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire	77
CPR-11 - Feuille de route	81

L'ÉNONCÉ DE PROGRAMME
DOCUMENT-CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME EXISTANT

1. Identification du programme : Baccalauréat en sciences de kinésiologie

- 1.1 **Faculté** : Faculté des sciences de la santé et des services communautaires
- 1.2 **Unité responsable du programme** : École de kinésiologie et de loisir
- 1.3 **Titre du programme** : Baccalauréat en sciences de kinésiologie
- 1.4 **Diplôme accordé** : B. Sc. Kin.
- 1.5 **Date d'entrée en vigueur** : Septembre 2015

Préambule

Dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes de 1^{er} cycle de l'Université de Moncton, l'UARD de kinésiologie et d'éducation physique (KÉP) propose une modification majeure du programme intitulé : *Baccalauréat en sciences de kinésiologie*, un programme spécialisé de quatre ans offert par l'École de kinésiologie et de loisir (ÉKL) de l'Université de Moncton.

Ce document se veut un agencement : des recommandations présentées par l'évaluateur externe dans son rapport final (juin 2006); des résultats de discussions entamées par l'UARD de kinésiologie et d'éducation physique (incluant le corps professoral provenant des campus de Moncton et d'Edmundston) visant à rebâtir au complet le programme existant; des recommandations adoptées par le Conseil des gouverneurs telles que reflétées par la note de service datée du 12 janvier 2007 de Monsieur Jean-Guy Ouellette, alors vice-recteur adjoint à l'enseignement; et des recommandations se rapportant à la Reconfiguration des programmes de premier cycle. De plus, le programme proposé a été conçu dans le but de satisfaire aux normes d'agrément du Conseil canadien des administrateurs universitaires en éducation physique et en kinésiologie (CCAUEPK); il donne ainsi suite à l'évaluation du comité visiteur dudit conseil en date du 17 décembre 2011. Le programme proposé se veut aussi une continuation des changements provisoires soumis au Comité des programmes de l'Université de Moncton tels que reflétés dans la lettre de M. Jean-Guy Vienneau adressée au doyen de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires (FSSSC) en date du 7 février 2012.

C'est dans cette optique que l'UARD propose une refonte du programme en kinésiologie qui, en plus de la formation de base, comprendra deux volets d'intervention soit la réadaptation clinique et l'entraînement sportif, deux volets de formation soit le volet professionnel et le volet recherche, l'ajout de 100 heures de travaux pratiques retrouvées à l'intérieur de certains cours obligatoires modifiés (en sus de la centaine d'heures provenant des cours de la Faculté des sciences) et l'ajout de 30 heures d'expériences exploratoires.

Les modifications proposées ont évidemment pour but d'offrir à la population étudiante une formation en kinésiologie des plus solides.

L'ensemble des changements proposés demandera une réorganisation des ressources humaines de l'ÉKL (exemples : coordonnateur ou coordonnatrice de stages, technicien ou technicienne de laboratoire).

2. Description générale du programme reconfiguré

Premièrement, le programme proposé répond aux exigences du projet de reconfiguration de l'Université de Moncton à savoir : programme spécialisé de quatre ans totalisant 120 crédits

comprenant 90 crédits de formation fondamentale, dont 60 crédits de la discipline principale cotés KNEP et 30 crédits en provenance des disciplines connexes. Le programme est complété avec 30 crédits de formation générale ainsi que des cours au choix. Les détails se rapportant aux éléments de la reconfiguration dudit programme seront vus aux points 3 et 4.

Deuxièmement, des modifications majeures au programme existant furent adoptées au SAC-130308 en prévision d'une mise en vigueur en septembre 2013, soit deux ans avant l'entrée en vigueur du programme reconfiguré en septembre 2015, afin de satisfaire aux exigences des normes d'agrément du CCAUÉPK. Ces modifications tiennent compte des exigences d'agrément du conseil canadien en incluant des cours obligatoires en biomécanique (KNEP2101 *Anatomie fonctionnelle* et KNEP2105 *Biomécanique en AP*) et en ajoutant une centaine d'heures de travaux pratiques à l'intérieur des cours obligatoires en kinésiologie.

Troisièmement, selon le rapport final de l'évaluateur externe présenté en juin 2006, le programme de *Baccalauréat en sciences de kinésiologie 'répond à un besoin actuel et futur et doit être maintenu'*. L'évaluateur considère cependant que le programme nécessite des améliorations. Entre autres, il suggère la mise en place d'un cours d'introduction à la kinésiologie afin que les étudiantes et les étudiants soient, dès la première année, conscientisés aux notions propres à leur profession. Il recommande également l'inclusion d'un stage obligatoire au sein du programme et il juge pertinente l'idée d'offrir aux étudiantes et étudiants la possibilité de rédiger un mémoire de fin de baccalauréat. De plus, il est très favorable à l'inclusion de cheminements d'apprentissage distincts touchant tantôt à l'aspect clinique et tantôt à l'aspect sportif. En conséquence, la proposition de reconfiguration du programme tient compte des suggestions et recommandations de l'évaluateur externe à savoir : l'inclusion en première année d'un cours d'introduction à la kinésiologie, l'ajout de stages obligatoires et d'un projet de fin d'études (mémoire) ainsi que l'inclusion de deux volets d'intervention.

Quatrièmement, les modifications apportées au programme dans le cadre de la reconfiguration permettent aux étudiantes et étudiants d'atteindre les objectifs propres à la discipline par l'entremise de certifications complémentaires offertes par la Société canadienne de physiologie de l'exercice (SCPE), notamment l'Entraîneur personnel certifié (SCPE-EPC®) et le Physiologiste de l'exercice certifié (SCPE-PEC®), ainsi que les premiers niveaux (Multisports A et B) du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE). Il est à noter que la SCPE est le principal organisme canadien consacré à l'entraînement personnel et à la recherche sur l'activité physique, la santé et la condition physique. Les professionnels de la santé et de la condition physique certifiés par la SCPE (EPC et le PEC) sont à la fois : des conseillers en santé et en condition physique, des évaluateurs de la condition physique et des entraîneurs personnels. Ce sont les seuls professionnels de la condition physique au Canada à avoir acquis leurs compétences, leurs connaissances et leur formation par l'intermédiaire d'une formation formelle normalement universitaire. Un SCPE-EPC évalue la santé d'une personne en examinant son niveau d'activité physique, ses habitudes de vie et sa condition physique. Après quoi, il met au point et implante un programme d'activité physique personnalisé. Quant au SCPE-PEC, il effectue des évaluations et prescrit des exercices de conditionnement physique pour les personnes asymptomatiques et symptomatiques aux prises avec des conditions médicales, des limitations fonctionnelles ou des incapacités associées à des conditions musculo-squelettiques, cardiopulmonaires, métaboliques, neuromusculaires et au vieillissement. Du côté de l'entraînement sportif, l'ÉKL, de concert avec le Centre de formation des entraîneurs du N.-B. (aujourd'hui Entraîneur NB), permet aux étudiantes et aux étudiants d'obtenir la formation théorique du PNCE à l'intérieur des cours de la discipline principale; leur permettant ainsi d'avoir accès à une certification complémentaire.

En somme, ces éléments ajoutés à la proposition de reconfiguration du programme permettent de respecter les exigences : 1- du nouveau régime pédagogique adopté par le Sénat académique de l'Université de Moncton; 2- des normes d'agrément du CCAUÉPK; 3- des recommandations de l'évaluateur externe et 4- des exigences de certifications de la Société canadienne de physiologie de l'exercice (EPC et PEC) et du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE).

Il convient également de mentionner que, suite à un examen exhaustif des programmes universitaires canadiens de kinésiologie, l'UARD de kinésiologie et d'éducation physique de l'Université de Moncton considère que le programme de Baccalauréat en sciences de kinésiologie proposé ici pourrait devenir l'un des meilleurs au pays.

2.1 Objectifs

La kinésiologie est un terme qui, en Amérique du Nord, désigne l'étude des mouvements humains et de ses composantes biologiques (anatomie, physiologie, neurologie, biochimie et biomécanique) et sociales (sociologie, histoire, psychologie) dans la pratique de l'activité physique, et ce, dans des contextes variés tels le loisir, le sport, la réadaptation, le travail, l'entraînement et les activités de la vie quotidienne. Cette approche multidisciplinaire au mouvement et à la performance humaine présente les nombreux bienfaits de la kinésiologie et contribue de façon importante à mieux connaître la relation entre la qualité du mouvement et la santé humaine.

Selon les différentes associations des kinésiologues en Amérique du Nord, les principales fonctions du kinésiologue sont : éducateur et conseiller personnel dans l'adoption et le maintien de bonnes habitudes de vie; évaluateur de la condition physique et des habitudes de vie; gestionnaire de ressources humaines et de programmes d'activités physiques favorisant l'amélioration de la santé chez des individus asymptomatiques et symptomatiques et la mise en place de programmes d'activité physique dans différents milieux d'intervention (communautaire, milieu de travail, centres sportifs, clubs de conditionnement physique, cliniques médicales); animateur de programmes d'activité physique auprès de différentes clientèles; planificateur de programmes d'entraînement auprès d'athlètes de différents niveaux et d'équipes sportives; et finalement, organisateur et directeur de divers programmes de recherche touchant les domaines reliés à l'activité physique et la santé des individus.

Tout programme de kinésiologie a donc comme mission d'optimiser, par le biais de l'activité physique, d'une part la santé des individus ou de la population et d'autre part la performance sportive. Le but recherché est la promotion de la santé et la prévention des maladies par l'entremise de l'adoption d'une pratique régulière de l'activité physique.

En conséquence, les objectifs de cette formation spécialisée en kinésiologie consistent à permettre aux candidates et candidats de connaître les notions de base de la structure et du fonctionnement du corps humain en relation avec le mouvement; de connaître les fondements de l'activité physique et les cadres socioculturels des pratiques professionnelles; de développer les connaissances et les habiletés nécessaires pour l'évaluation de la condition physique, la prescription d'activités physiques et la planification de programmes en activité physique auprès de populations asymptomatiques et symptomatiques; de faire la promotion de la santé par la pratique d'un mode de vie actif; de se familiariser avec les méthodes de recherche appliquée à l'activité physique; de vivre des expériences de stages professionnels dans des milieux privés ou publics, ou voir à compléter un projet de recherche dans un domaine spécifique de la discipline.

En tant que programme spécialisé de l'Université de Moncton, le programme proposé vise l'acquisition des connaissances approfondies et spécialisées en kinésiologie en intégrant la théorie et la pratique retrouvées dans de nombreux cours obligatoires. Cette formation permet ainsi aux diplômées et diplômés d'être des professionnels de la santé et des spécialistes de l'activité physique pouvant utiliser leurs compétences à des fins de prévention, de traitement et de performance.

2.2 Stratégies pédagogiques

Le programme en sciences de kinésiologie fait appel à plusieurs stratégies pédagogiques typiques de l'enseignement universitaire. La plupart des cours vont utiliser la méthode de cours magistraux, des séminaires, des présentations orales et surtout des études de cas. Vu le nombre imposant d'activités pratiques au sein des cours obligatoires dans la discipline principale, ceux-ci vont combiner l'enseignement de type magistral avec divers travaux pratiques. De plus, le programme proposé inclut des expériences exploratoires offertes au cours des trois premières années. En quatrième année, il offre des stages aux étudiantes et étudiants qui optent pour le volet professionnel. Les stages constituent une autre forme d'apprentissage arrimant la théorie à la pratique, et ce, dans un milieu lié à la kinésiologie. Pour celles et ceux intéressés aux activités liées à la recherche, un projet de fin d'études (mémoire) fait partie du programme proposé.

2.3 Résultats attendus

À la fin de leur programme, les diplômées et diplômés seront en mesure d'œuvrer dans divers milieux publics ou privés, entre autres : centres de santé communautaire, centres de conditionnement physique, centres hospitaliers, cliniques multidisciplinaires de réadaptation, clubs sportifs, fédérations sportives, entreprises de préparation physique. Selon la Fédération des kinésiologues du Québec, les perspectives d'emploi sont en pleine croissance et la profession de la kinésiologie est de plus en plus reconnue par les employeurs du système de santé.

Les diplômées et diplômés pourront aussi choisir de poursuivre des études de deuxième cycle dans les domaines de l'activité physique tels l'éducation physique, la biomécanique, la physiologie de l'exercice, l'administration du sport, le contrôle moteur, l'intervention sportive, le vieillissement, la psychologie et la sociologie du sport.

Selon leur intérêt, les diplômées et diplômés pourront poursuivre des études supérieures ou professionnelles dans des domaines connexes tels que la médecine sportive, la santé communautaire, la physiothérapie, la thérapie athlétique, l'ergonomie, l'ergothérapie ou la médecine (présentement, quatre diplômés du programme de kinésiologie poursuivent leur formation en médecine au Centre de formation médicale du N.-B.).

De plus, le programme va permettre aux étudiantes et étudiants de s'inscrire et compléter les certifications offertes par la Société canadienne de physiologie de l'exercice (SCPE) notamment l'Entraîneur personnel certifié (EPC) en 3^e année et le Physiologiste de l'exercice certifié (PEC) après la 4^e année et/ou les premiers niveaux (Multisports A et B) du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE).

Finalement, comme conçu, le programme modifié satisfait amplement aux exigences d'agrément du Conseil canadien des administrateurs universitaires en éducation physique et en kinésiologie (CCAUÉPK).

3. La formation fondamentale

Dans le but de bien préparer les étudiantes et étudiants à devenir des kinésiologues à l'affût des besoins de la santé des individus et de la population, le programme de *Baccalauréat en sciences de kinésiologie* vise à développer, par les cours de la discipline principale de la formation fondamentale, les compétences et les habiletés requises pour accomplir le rôle de kinésiologue.

Pour ce faire, la formation fondamentale du programme de *Baccalauréat en sciences de kinésiologie* compte un total de 60 crédits dont 42 sont obligatoires et 18 sont optionnels. La formation fondamentale comporte donc des cours de la discipline principale (20 cours dont huit incluent des travaux pratiques) et des cours des disciplines connexes. En tant que nouveauté, ces cours préparent les étudiantes et étudiants aux deux volets d'intervention en kinésiologie, soit en *milieu clinique (réadaptation)* ou en *milieu sportif (entraînement)*.

Une autre nouveauté dans le programme proposé est l'introduction d'expériences exploratoires. Cet ajout a pour but de faciliter le choix des étudiantes et des étudiants entre les deux volets d'intervention, soit la réadaptation (en milieu clinique) ou l'entraînement (en milieu sportif), ainsi qu'entre le volet professionnel et le volet recherche.

Trente heures d'expériences exploratoires seront réparties entre six cours obligatoires de la discipline principale. Le tableau 1 présente les éléments fondamentaux à prendre en compte dans l'organisation de ces expériences.

Tableau 1
Éléments fondamentaux à prendre en compte dans l'organisation
des expériences exploratoires

Année du prog.	Campus	Cours	N ^{bre} d'h	Évaluation	Milieus potentiels	Activités potentielles
1 ^{re}	UMCM UMCE UMCS	KNEP1101 <i>Introduction à la kinésiologie</i> KNEP1102 <i>Vie active et santé</i>	5 5	Un rapport pour chaque expérience vécue	Services de santé (kiné, ergo, physio, etc.); centres ou clubs sportifs; colloques; U de M; Internet; etc.	Observation; écoute de conférences; participation à des ateliers; assistance à des soutenances de thèse; webinaires; autres activités jugées pertinentes par l'UARD de KÉP
2 ^e	UMCM UMCE	KNEP2102 <i>Physiologie de l'exercice</i> KNEP2103 <i>Croissance et développement</i>	5 5	Un rapport pour chaque expérience vécue	Cliniques de kinésiologie; centres de conditionnement physique; cliniques de réadaptation; centres ou clubs sportifs; colloques; U de M; Internet; etc.	Observation; écoute de conférences; participation à des ateliers; assistance à des soutenances de thèse; webinaires; co-animation de sessions éducatives auprès de populations asymptomatiques ou symptomatiques; autres activités jugées pertinentes par l'UARD de KÉP
3 ^e	UMCM	KNEP3101 <i>Éval. et prescription en AP</i> KNEP3201 <i>Réadapt. cardio-respiratoire</i> ou KNEP3202 <i>Entraînement sportif I</i>	5 5	Un rapport pour chaque expérience vécue	Cliniques de kinésiologie; centres de conditionnement physique; cliniques de réadaptation; centres ou clubs sportifs; colloques; U de M; Internet; etc.	Observation; écoute de conférences; participation à des ateliers; assistance à des soutenances de thèses; webinaires; animation de sessions éducatives et intervention auprès de populations asymptomatiques ou symptomatiques; autres activités jugées pertinentes par l'UARD de KÉP

Le concept des expériences exploratoires sera expliqué au début de la première année dans le cours KNEP1101 *Introduction à la kinésiologie*. La professeure ou le professeur du cours présentera les objectifs, le déroulement, les milieux potentiels et les activités potentielles, ainsi que le gabarit que les étudiantes et étudiants devront utiliser pour préparer leurs rapports d'expériences. Les titulaires des autres cours touchés par les expériences exploratoires devront, au début de leur cours respectif, mettre en perspective les modalités de ces expériences relatives à l'année de formation. En ce qui concerne la gestion des milieux, elle consistera essentiellement à assurer le lien entre ces derniers et la salle de classe et, le cas échéant, à obtenir de la part des milieux potentiels leur consentement à accueillir des étudiantes et des étudiants. Au campus de Moncton, la coordonnatrice ou le coordonnateur des stages s'occupera de cette gestion, alors qu'aux campus d'Edmundston et de Shippagan cette responsabilité incombera au décanat des études.

3.1 Limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre

L'UARD de kinésiologie et d'éducation physique s'est longuement attardée sur la séquence des cours offerts. Pour y arriver, l'UARD a développé un système de code au niveau des sigles comprenant 4 chiffres. Le premier chiffre désigne l'année où le cours est offert; le deuxième chiffre représente soit un cours obligatoire (le chiffre 1), soit un cours à option (le chiffre 2); les deux derniers chiffres présentent un ordre croissant dans l'offre du cours. À titre d'exemple, suivons le cours KNEP3102 *Activités physiques adaptées*. Selon les 4 chiffres, ce cours est offert

en troisième année (3); est un cours obligatoire (1) et est le deuxième cours obligatoire suivi après KNEP3101 *Éval. et prescription en AP*. Pour ce faire, presque tous les cours KNEP ont été étiquetés d'un nouveau sigle et d'un nouveau titre tels que reflétés par l'ensemble des 27 formulaires de création de cours (CPR 4), d'un formulaire de modification d'un cours (CPR5) et des 27 formulaires d'abolition de cours (CPR-6). Il est important de noter que parmi les 27 nouveaux cours créés, seulement 11 cours abordent de véritables modifications de contenu en plus d'un nouveau sigle et titre.

La refonte majeure du programme se veut donc une suite logique des apprentissages déployés au fil des quatre années de formation dans le but d'atteindre les compétences liées à la profession de kinésiologue, telles que présentées à la rubrique 2- *Description générale du programme reconfiguré*.

La première année est axée sur *l'apprenant*. Elle ou il est initié au domaine d'intérêt qu'est la kinésiologie et de ses relations avec l'activité physique et la santé. Les deux cours de la discipline principale (KNEP1101 *Introduction à la kinésiologie* et KNEP1102 *Vie active et santé*) visent donc l'intégration et la rétention de l'apprenante ou de l'apprenant en l'initiant aux différents domaines de la kinésiologie, tout en lui permettant de mieux se connaître en établissant le profil de ses habitudes de vie et de son état de santé. De façon concomitante, *l'apprenant* se familiarise avec les outils de mesure de base dans les domaines de l'activité physique, les habitudes de vie et la santé. De plus, *l'apprenant* approfondit ses connaissances de base en sciences et en sciences sociales et se familiarise avec l'approche interdisciplinaire. Durant la première année, *l'apprenant* commence ses expériences exploratoires (10 h) dans différents milieux d'intervention propres à la kinésiologie (clinique et sportif).

En deuxième année, *l'apprenant* s'engage dans une relation interactive avec *autrui* en se familiarisant avec ses adaptations et ajustements en réponse aux effets de l'activité physique sur les différents systèmes du corps humain. Pour y arriver, l'apprenant approfondit ses connaissances dans les différents domaines de la kinésiologie par le biais de cinq cours de la discipline principale : KNEP2101 *Anatomie fonctionnelle*, KNEP2102 *Physiologie de l'exercice*, KNEP2103 *Croissance et développement*, KNEP2104 *Apprentissage moteur* et KNEP2105 *Biomécanique en AP*. Grâce aux travaux pratiques prévus dans ce bloc de cours, l'apprenante et l'apprenant développent les habiletés cliniques se rapportant aux outils de mesure et d'évaluation dans le but de mieux connaître l'autre (*autrui*). Toujours à partir d'une approche interdisciplinaire, l'apprenant est sensibilisé à la statistique lui permettant de développer sa capacité de penser logiquement et de manière critique. Essentiellement, ces cours visent à donner aux futurs kinésiologues les notions fondamentales de leur profession tout en leur offrant les connaissances et les compétences nécessaires pour exercer leurs rôles auprès de *l'autre* en santé. L'apprenant continue ses expériences exploratoires (10 h) dans les différents milieux d'intervention (clinique et sportif).

La troisième année est axée sur la *communauté* où l'on regroupe des individus présentant des besoins variés en ce qui a trait à l'amélioration de leur état de santé ou l'amélioration de leur performance sportive. Du fait que la kinésiologie englobe toutes les sphères entourant l'activité physique (loisirs et travaux occupationnels physiques, exercice, entraînement, condition physique, performance sportive et compétition) le programme proposé permet de choisir entre deux volets d'intervention, soit la *réadaptation* ou l'*entraînement* sportif. Indépendamment du volet d'intervention choisi, l'apprenante ou l'apprenant continue d'approfondir ses connaissances par l'entremise des cours de la spécialisation dans le but de mieux connaître les réponses des diverses populations (asymptomatiques, symptomatiques, athlétiques) en fonction de leurs milieux et de leurs niveaux d'activités physiques. Les cours suivants permettent à l'apprenante et l'apprenant d'exercer leur rôle de futur kinésiologue auprès de populations variées : quatre cours obligatoires (KNEP3101 *Éval. et prescription en AP*, KNEP3102 *Activités physiques adaptées*, KNEP3103 *Prévent. et soin de blessures*, KNEP3104 *Physio. de l'exercice clinique*); un cours à option soit KNEP3201 *Réadapt. cardio-respiratoire* ou KNEP3202 *Entraînement sportif I*; et un cours choisi parmi la liste suivante des cours à option KNEP : KNEP3203 *Mesures et évaluation en AP*, KNEP3204 *Vieillesse en AP*, KNEP3205 *Programmation et service en AP*, KNEP3206 *Intervention en AP*, KNEP3207 *Introduction à l'ergonomie*, KNEP/GLST3463 *Gestion sportive et récréative*. De plus, les notions de stratégies d'urgence, de sécurité, de supervision et de surveillance sont de mise durant cette année de formation. L'approche multi/interdisciplinarité est toujours présente. À ce stade-ci de leur formation, les étudiantes et étudiants possèdent les connaissances et les compétences nécessaires pour compléter la

certification d'un Entraîneur personnel certifié (EPC) de la SCPE. De plus, ils suivent des ateliers non crédités sur la Réanimation cardio-respiratoire (RCR) et sur les premiers soins. L'apprenante ou l'apprenant termine ses expériences exploratoires (10 h) dans un des deux milieux d'intervention (clinique ou sportif).

La quatrième année est orientée vers l'*application* des connaissances théoriques acquises dans des situations pratiques selon le volet d'intervention choisi en troisième année (réadaptation ou entraînement sportif); dans le cas du volet *réadaptation*, l'étudiante ou l'étudiant suit le cours KNEP4201 *Réadapt. musculo-squelettique* et dans le volet *entraînement sportif*, il suit le cours KNEP4202 *Entraînement sportif II*. C'est aussi en quatrième année que les étudiants, indépendamment du volet d'intervention choisi et, selon leurs intérêts, suivent soit des stages professionnels (KNEP4203 *Stage d'initiation* et KNEP4204 *Stage d'intég. professionnelle*) ou des activités de recherche (KNEP4205 *Mémoire I* et KNEP4206 *Mémoire II*). C'est dans le cadre de ceux-ci que les étudiants *appliquent* l'ensemble des connaissances et des compétences acquises sur les diverses populations étudiées jusque-là (asymptomatiques, symptomatiques et athlétiques). De plus, trois (3) autres cours de la discipline principale (9 crédits) les amènent à utiliser des stratégies de modification du comportement (KNEP4103 *Psychologie en AP*) et de l'alimentation lors de l'effort physique (KNEP/NUAL4101 *Nutrition et activité physique*) sans négliger le contexte social où vivent ces populations (KNEP4102 *Sociologie en AP*), tout ça dans le but d'améliorer le niveau de santé ou de performance sportive des individus ou des groupes visés. Comme en 3^e année, l'étudiant choisit 3 crédits dans la liste de cours à option KNEP. Au cours de cette dernière année, l'étudiante ou l'étudiant doit démontrer une autonomie accrue, des habiletés de communication et d'écoute, des qualités comme conseillère ou conseiller de même qu'éducatrice ou éducateur et faire la preuve qu'elle ou il exerce une responsabilité professionnelle en respectant les codes d'éthique et de déontologie de la profession de kinésiologue. L'intégration de l'ensemble de ces connaissances et compétences va permettre aux étudiantes et étudiants d'être mieux préparés pour compléter la certification PEC (Physiologiste de l'exercice certifié) de la Société canadienne de la physiologie de l'exercice (SCPE) et la certification du PNCE (entraîneurs sportifs).

3.2 Apport des disciplines connexes à la formation fondamentale

Dans le contexte de la formation fondamentale en kinésiologie, 10 cours (30 cr.) font partie des disciplines connexes, dont sept (7) cours (21 cr.) obligatoires et trois (3) cours (9 cr.) à option.

La grande majorité des cours obligatoires des disciplines connexes se trouvent en première année et sont suivis à la Faculté des sciences : BIOL1143 *Anat. physiol. humaines I* (3 cr.), BIOL1243 *Anat. physiol. humaines II* (3 cr.); CHIM1113 *Chimie générale IA* ou CHIM1114 *Introduction à la chimie IA* (3 cr.); MATH1073 *Calcul différentiel* (3 cr.). Deux autres cours obligatoires sont vus en 2^e année : PHYS1173 *Mécanique* et STAT2653 *Statistique descriptive*. Le dernier cours obligatoire est offert en 3^e année à la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires (FSSSC), soit SANT3023 *Méthodes de recherche en santé*. Ce cours, récemment créé, permet aux étudiantes et étudiants de parfaire leurs connaissances en recherche dans un contexte interprofessionnel.

À l'intérieur de la liste de cours à option se trouve un autre cours récemment créé, à savoir : SANT3003 *Santé de la population* de la FSSSC. De plus, trois nouveaux cours sont ajoutés à la liste de cours à option: GMEC5370 *Biomécanique*, INFO1101 *Principes de programmation I*, NUAL1602 *Introduction à la nutrition*. Les autres cours proviennent de quatre autres départements ou écoles au sein de l'Université de Moncton et touchent aux domaines de l'administration, l'éducation, le comportement et les sciences sociales. Tous ces cours à option répondent à l'objectif de formation générale (OFG 4) *Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité*.

Et finalement, en 4^e année, on exige 3 crédits parmi les sigles MEPS du programme d'éducation physique afin de mettre en application les principes de comportement moteur (apprentissage, contrôle et développement) arrimés au vécu expérimentiel de l'activité physique.

Bref, l'apport des disciplines connexes (majoritairement en sciences) offre la base scientifique nécessaire permettant de poursuivre les études dans la discipline principale de la kinésiologie.

3.3 Liste des cours exigés

Tableau 2
Répartition des 90 crédits de la formation fondamentale du programme de Baccalauréat en sciences de kinésiologie

Formation fondamentale			
Discipline principale - <i>cours obligatoires</i>			
<u>Sigle</u>	<u>Titre</u>	<u>Crédits</u>	<u>Total</u>
KNEP1101	Introduction à la kinésiologie	3	
KNEP1102	Vie active et santé	3	
KNEP2101	Anatomie fonctionnelle	3	
KNEP2102	Physiologie de l'exercice	3	
KNEP2103	Croissance et développement	3	
KNEP2104	Apprentissage moteur	3	
KNEP2105	Biomécanique en AP	3	
KNEP3101	Éval. et prescription en AP	3	
KNEP3102	Activités physiques adaptées	3	
KNEP3103	Prévent. et soin de blessures	3	
KNEP3104	Physio. de l'exercice clinique	3	
NUAL/KNEP4101	Nutrition et activité physique	3	
KNEP4102	Sociologie en AP	3	
KNEP4103	Psychologie en AP	3	
<i>Total des cours obligatoires</i>			42 cr.
Discipline principale – <i>cours à option</i>			
Choisir l'un des deux volets suivants (<u>Réadaptation OU</u> <u>Entraînement sportif</u>) :			
Volet 1 : Réadaptation (6 crédits - clinique)			
KNEP3201	Réadapt. cardio-respiratoire	3	6 cr.
KNEP4201	Réadapt. musculo-squelettique	3	
Volet 2 : Entraînement sportif (6 crédits - performance humaine)			
KNEP3202	Entraînement sportif I	3	6 cr.
KNEP4202	Entraînement sportif II	3	
Choisir l'un des deux volets suivants (<u>Professionnel OU</u> <u>Recherche</u>) :			
Volet 3 : Professionnel (6 crédits - stages)			
KNEP4203	Stage d'initiation	3	6 cr.
KNEP4204	Stage d'intég. Professionnelle	3	
Volet 4 : Recherche (6 crédits - mémoire)			
KNEP4205	Mémoire I	3	6 cr.
KNEP4206	Mémoire II	3	
Choisir 6 crédits parmi les cours suivants :			
KNEP3203	Mesures et évaluation en AP	3	6 cr.
KNEP3204	Vieillesse en AP	3	
KNEP3205	Programmation et service en AP	3	
KNEP3206	Intervention en AP	3	
KNEP3207	Introduction à l'ergonomie	3	
KNEP/GLST3463	Gestion sportive et récréative	3	
<i>Total des cours à option</i>			18 cr.
Total discipline principale			60 cr.

Disciplines connexes - cours obligatoires			
<u>Sigle</u>	<u>Titre</u>	<u>Crédits</u>	
BIOL1143	Anat. physiол. humaines I	3	
BIOL1243	Anat. physiол. humaines II	3	
CHIM1113 <i>ou</i> CHIM 1114	Chimie générale IA <i>ou</i> Introduction à la chimie IA	3	
MATH1073	Calcul différentiel	3	
PHYS1173	Mécanique	3	
STAT2653	Statistique descriptive	3	
SANT3023	Méthodes de recherche en santé	3	
<i>Total des cours obligatoires</i>			21 cr.
Disciplines connexes – cours à option			
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :			
ECON1011	Introduction à l'économie	3	3 cr.
PHIL2210	Philo de la communication	3	
PSYC1650	Développement humain II	3	
SANT3003	Santé de la population	3	
SOCI1000	Introduction à la société	3	
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :			
ADMN1220	Introduction au management	3	3 cr.
EDUC2121	Animation et communication	3	
EDUC3110	La santé et l'environnement	3	
GMEC5370	Biomécanique	3	
INFO1101	Principes de programmation I	3	
NUAL1602	Introduction à la nutrition	3	
Choisir 3 crédits parmi les sigles MEPS			
<i>Total des cours à option</i>			9 cr.
Total disciplines connexes			30 cr.
Total de la formation fondamentale			90 CR.

4. La formation générale

Le programme de Baccalauréat en sciences de kinésiologie tel que proposé permet de satisfaire à l'ensemble des objectifs de formation générale, soit par le biais des cours de la discipline principale ou ceux des disciplines connexes ou de la formation générale.

4.1 Initiation au travail intellectuel universitaire

L'étudiante ou l'étudiant est initié au travail universitaire dans le cadre du cours SANT1003 *Initiation aux études : santé*. Celui-ci offre les fondements en matière de techniques d'apprentissage, de préparation de projet et de recherche bibliographique afin d'inculquer les bonnes habitudes de travail qui mènent au succès académique. Le cours sert également à familiariser les étudiantes et les étudiants, dès leur arrivée, au système de santé et aux diverses disciplines qui y œuvrent pour favoriser le respect des autres professions et le développement d'affinités pour le travail en équipe multidisciplinaire.

4.2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation

Pour atteindre cet objectif, l'étudiante ou l'étudiant doit choisir un cours dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG 2.

4.3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne

Pour atteindre cet objectif, l'étudiante ou l'étudiant doit choisir un cours dans la banque de formation générale sous la rubrique OFG 3.

Par ailleurs, le cours KNEP4102 *Sociologie en AP* permet de consolider l'atteinte de cet objectif en initiant les étudiants aux nombreux enjeux sociaux rencontrés par les participants lors de la pratique des activités physiques dans différents milieux tout en les sensibilisant aux droits humains, au franc-jeu, à l'éthique et au respect de *l'autrui*.

4.4 Initiation à la multidisciplinarité/interdisciplinarité

Les cours de disciplines connexes permettent l'acquisition d'une diversité de connaissances interdisciplinaires, notamment celles qui introduisent aux domaines suivants : le management (ADMN1220), l'économie (ECON1011), la nutrition (NUAL1602), la philosophie (PHIL2210), la psychologie (PSYC1650), la sociologie (SOC11000) et la société par le biais de la santé de la population (SANT3003). Il est à noter que la kinésiologie désigne l'étude des mouvements humains basée sur des composantes à la fois biologiques et sociologiques et qu'elle ne peut réaliser ses buts et ses objectifs sans adopter une approche interdisciplinaire.

4.5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou sciences

Pour atteindre cet objectif (OFG 5), l'étudiante ou l'étudiant suit sept cours obligatoires des disciplines connexes au sein de son programme. Les cours en biologie, en anatomie, en chimie, en physique, en statistique et en mathématique sans négliger les cours scientifiques de la discipline principale permettent amplement de satisfaire à cet objectif. Il est à noter que le programme est reconnu comme un B. Sc. de kinésiologie. Pour des fins administratives, on attribuera l'atteinte de cet objectif au cours obligatoire MATH1073 *Calcul différentiel*.

4.6 Sensibilité aux arts et aux lettres

Pour atteindre cet objectif, l'étudiante ou l'étudiant doit choisir un cours dans la banque de formation générale sous la rubrique OFG 6.

Par ailleurs, la kinésiologie est une science et un art qui interpelle l'étudiant à la créativité dans ses stratégies d'interventions auprès de diverses populations présentant des besoins divers dans leur pratique de l'activité physique, dans leur modification de comportements et dans leur état de santé.

4.7 Capacité de penser logiquement et de manière critique

Pour atteindre cet objectif, l'étudiante ou l'étudiant doit choisir un cours dans la banque de formation générale sous la rubrique OFG 7.

Les cours obligatoires STAT2653 *Statistique descriptive* et SANT3023 *Méthodes de recherche en santé* permettent aussi le développement de la pensée logique et critique. De plus, le cours de méthodes de recherche nécessite l'analyse des données probantes et la planification logique d'un protocole de recherche en fonction de l'état des connaissances dans le domaine d'intérêt notamment la kinésiologie. La capacité de penser logiquement et de manière critique est à la base du processus de la recherche.

4.8. Capacité de s'exprimer en français

La capacité de s'exprimer en français est une exigence qui découle de la mission et de la politique linguistique de l'Université de Moncton. L'atteinte de l'OFG 8 est assurée par l'obligation de réussir les deux cours de français (FRAN1500 et FRAN1600). De plus, les normes linguistiques font partie des présentations orales et des travaux exigés dans les cours tant théoriques que pratiques au sein du programme proposé.

4.9. Capacité de s'exprimer en anglais

Nous exigeons que nos diplômées et diplômés aient atteint le niveau minimum d'ANGL1031 pour satisfaire à cet objectif. Si ce niveau est dépassé au test de classement, l'étudiante ou l'étudiant est considéré comme avoir satisfait à l'OFG 9 et par conséquent doit choisir 3 crédits de cours au choix. Elle ou il peut toujours faire des cours supplémentaires en anglais dans ses cours au choix si elle ou il le désire. Il est à noter que l'étudiant, tout au long de ses études, est exposé à des écrits en anglais, soit dans les revues spécialisées ou dans les volumes propres à sa

discipline. De plus, du fait que l'étudiante ou l'étudiant étudie dans la province du N.-B. (seule province bilingue au Canada), il lui est certes indispensable de posséder une compréhension de l'anglais afin de mieux communiquer avec les deux groupes linguistiques de la province.

Tableau 3
Exigences et objectifs de la Formation générale satisfaits dans le cadre du Baccalauréat en sciences de kinésiologie

Objectifs de formation générale (OFG)	Cours permettant d'atteindre l'OFG	Cr.	Cours au choix*
OFG1 - Initiation au travail intellectuel universitaire	SANT1003 Initiation aux études : santé	3	
OFG2 - Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation	Choisir un cours de la Banque de cours de formation générale pour répondre à cet objectif (Voir la banque de cours OFG : http://www2.umoncton.ca/cfdocs/reconfiguration/index.cfm)	3	
OFG3 - Initiation à la responsabilisation sociale et citoyenne	Choisir un cours de la Banque de cours de formation générale pour répondre à cet objectif (Voir la banque de cours OFG : http://www2.umoncton.ca/cfdocs/reconfiguration/index.cfm)	3	
OFG4 - Initiation à la multidisciplinarité et/ou à l'interdisciplinarité	L'un ou l'autre des cours suivants: ADMN1220 Introduction au management ECON1011 Introduction à l'économie EDUC2121 Animation et communication EDUC3110 La santé et l'environnement GMEC5370 Biomécanique INFO1101 Principes de programmation I NUAL1602 Introduction à la nutrition PHIL2210 Philo de la communication PSYC1650 Développement humain II SANT3003 Santé de la population SOC1000 Introduction à la société	3	*
OFG5 - Connaissances dans les domaines de la mathématique et/ou des sciences	BIOL1143 Anat. physiol. humaines I BIOL1243 Anat. physiol. humaines II CHIM1113 Chimie générale IA <i>ou</i> CHIM1114 Introduction à la chimie IA MATH1073 Calcul différentiel PHYS1173 Mécanique STAT2653 Statistique descriptive	3	*
OFG6 - Sensibilité aux arts et aux lettres	Choisir un cours de la Banque de cours de formation générale pour répondre à cet objectif (Voir la banque de cours OFG : http://www2.umoncton.ca/cfdocs/reconfiguration/index.cfm)	3	
OFG7 - Capacité de penser logiquement et de manière critique	Choisir un cours de la Banque de cours de formation générale pour répondre à cet objectif (Voir la banque de cours OFG : http://www2.umoncton.ca/cfdocs/reconfiguration/index.cfm)	3	
OFG8 - Capacité de s'exprimer en français	FRAN1500 Communication orale FRAN1600 Communication écrite	6	
OFG9 - Capacité de s'exprimer en anglais	ANGL1031 Language, writing and reading (Si ce niveau d'ANGL est dépassé au test de classement, l'étudiante ou l'étudiant doit choisir 3 crédits de cours au choix)	3	

* Le programme spécialisé de Baccalauréat en sciences de kinésiologie tel que décrit dans cet énoncé permet à l'étudiante ou l'étudiant de suivre 6 crédits de cours au choix puisque deux (2) des OFG sont atteints par des cours de la formation fondamentale (et ce en plus des 3 crédits de cours au choix si l'OFG 9 est atteint dans le cadre du test de classement).

Formulaire CPR-2 (Proposition de modification d'un programme)

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMMEPrésenté par la: FSSSCDate : Mars 2014Département : École de kinésiologie et de loisirNom du programme : Baccalauréat en sciences de kinésiologie

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Programme actuel		Proposition de modification	
1^{re} ANNÉE		1^{re} ANNÉE	
<i>OBLIGATOIRES</i> 29 CR. MIN.		I. FORMATION FONDAMENTALE	
ANGL1000	Language, writing and reading 3	<u>Discipline principale : cours obligatoires</u>	
BIOL1133	Anat. physiol. humaine I 3	KNEP1101	Introduction à la kinésiologie 3
BIOL1181	T.P. anat. physiol. humaine I 1	KNEP1102	Vie active et santé <u>3</u> 6 CR
BIOL1233	Anat. physiol. humaine II 3	<u>Disciplines connexes : Cours obligatoires</u>	
BIOL1281	T.P. anat. physiol. humaine II 1	BIOL1143	Anat. physiol. humaines I 3
CHIM1013 ⁽¹⁾	Chimie générale I 3	BIOL1243	Anat. physiol. humaines II 3
ou		CHIM1113	Chimie générale IA
CHIM1014	Introduction à la chimie 4	ou	
FRAN1500	Communication orale 3	CHIM1114	Introduction à la chimie IA 3
FRAN1600 ⁽²⁾	Communication écrite 3	MATH1073	Calcul différentiel <u>3</u> 12 CR
KNEP1313	Histoire et perspective en EPS 3	II. FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX	
MATH1063	Analyse math. appliquée I 3	SANT1003	Initiation aux études : santé 3
PHIL, PSYC ou SOCI ⁽³⁾	3	FRAN1500 ⁽¹⁾	Communication orale 3
<i>OPTION</i> 3 CR.		FRAN1600 ⁽¹⁾	Communication écrite 3
Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste OPTION B.		ANGL1031 ⁽²⁾	Language, writing and reading <u>3</u> 12 CR
<i>TOTAL</i> 32 CR. MIN.		<u>30 CR</u>	
(1) L'étudiante ou l'étudiant n'ayant pas le préalable à ce cours doit suivre CHIM1014 au lieu de CHIM1013.		(1) Voir l'avis pour les exigences en français.	
(2) Voir l'avis pour les exigences en français.		(2) Si ce niveau d'ANGL est dépassé au test de classement, l'étudiante ou l'étudiant doit choisir 3 crédits de cours au choix.	
(3) L'étudiante ou l'étudiant devra choisir 9 crédits parmi les cours PHIL, PSYC, SOCI (maximum de 6 crédits dans une discipline).			
2^e ANNÉE		2^e ANNÉE	
<i>OBLIGATOIRES</i> 28 CR.		I. FORMATION FONDAMENTALE	
KNEP2023	Physiologie de l'exercice 3	<u>Discipline principale : Cours obligatoires</u>	
KNEP2063	Anatomie fonctionnelle 3	KNEP2101	Anatomie fonctionnelle 3
KNEP2163	Croissance et développement 3	KNEP2102	Physiologie de l'exercice 3
KNEP2183	Apprentissage psychomoteur 3	KNEP2103	Croissance et développement 3
KNEP2323	Recherche en kiné. et récréo. 3	KNEP2104	Apprentissage moteur 3
PHYS1103	Mécanique et chaleur 3	KNEP2105	Biomécanique en AP <u>3</u> 15 CR
PHYS1191	T.P. de mécani. et de chaleur 1		
STAT2653	Statistique descriptive 3		
PHIL, PSYC ou SOCI ⁽¹⁾	6		

<i>OPTION</i>	3 CR.	<u>Disciplines connexes : Cours obligatoires</u>
Choisir 3 crédits parmi les cours de la liste	OPTION C.	PHYS1173 Mécanique 3 STAT2653 Statistique descriptive 3 6 CR
<i>TOTAL</i>	31 CR.	<u>Disciplines connexes : Cours à option</u>
(¹) L'étudiante ou l'étudiant devra choisir 9 crédits parmi les cours PHIL, PSYC, SOCI (maximum de 6 crédits dans une discipline).		Choisir 3 crédits parmi les cours suivants : ECON1011 Introduction à l'économie PHIL2210 Philo de la communication PSYC1650 Développement humain II SANT3003 Santé de la population SOCI1000 Introduction à la société 3 CR
		II. FORMATION GÉNÉRALE OU COURS AU CHOIX
		Choisir 3 crédits dans la Banque de cours des objectifs de formation générale qui répondent à l'OFG6 <i>Sensibilité aux arts et aux lettres</i> 3
		Choisir 3 crédits dans la Banque de cours des objectifs de formation générale qui répondent à l'OFG7 <i>Capacité de penser logiquement et de manière critique</i> 3 6 CR
		<u>30 CR</u>
3^e et 4^e ANNÉES		3^e ANNÉE
<i>OBLIGATOIRES</i>	9 CR.	I. FORMATION FONDAMENTALE
KNEP3083 Biomécanique des APS 3 KNEP3333 Kinantropométrie 3 KNEP4433 Psychologie du sport 3		<u>Discipline principale : Cours obligatoires</u> KNEP3101 Éval. et prescription en AP 3 KNEP3102 Activités physiques adaptées 3 KNEP3103 Prévent. et soin de blessures 3 KNEP3104 Physio. de l'exercice clinique 3 12 CR
<i>OPTION</i>	45 CR.	<u>Discipline principale : Cours à option</u>
(Maximum de 36 crédits dans les options A et B)		Choisir 3 crédits parmi l'un des cours suivants :
Choisir de 24 à 30 crédits parmi les cours de la liste OPTION A, dont un minimum de 9 crédits parmi les cours suivants :		KNEP3201 Réadapt. cardio-respiratoire Ou KNEP3202 Entraînement sportif I 3
KNEP3013 Métabolisme et EPS 3 KNEP3023 Évaluation et prescription EPS 3 KNEP3033 Vieillesse et EPS 3 KNEP3273 Traumatologie sportive 3 KNEP4633 Physiologie appliquée 3 KNEP4643 Neurophysiologie en EPS 3		Choisir 3 crédits dans la liste des cours à option KNEP ⁽³⁾ 3 6 CR
Choisir de 6 à 12 crédits parmi les cours de la liste OPTION B.		<u>Disciplines connexes : Cours obligatoires</u> SANT3023 Méthodes de recherche en santé 3 3 CR
Choisir 9 crédits parmi les cours de la liste OPTION C.		<u>Disciplines connexes : Cours à option</u> Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :
<i>CHOIX</i>	9 CR.	ADMN1220 Introduction au management EDUC2121 Animation et communication EDUC3110 La santé et l'environnement GMEC5370 Biomécanique INFO1101 Principes de programmation I NUAL1602 Introduction à la nutrition 3 CR
<i>TOTAL</i>	63 CR.	
<i>GLOBAL</i>	126 CR. MIN.	
Liste de cours à option		

OPTION A			II. FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX		
GLST2000	Éducation au loisir	3	Choisir 3 crédits dans la Banque de cours des objectifs de formation générale qui répondent à l'OFG3 <i>Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne</i>		
GLST3002	Design en récréo-tourisme	3			3
GLST3100	Cadre juridique en loisir	3			
GLST3400	Marketing loisir et tourisme	3	Choisir 3 crédits de cours au choix		
GLST3473	Ressources humaines en loisir	3			3
KNEP2033	Vie active et santé	3			
KNEP3013	Métabolisme et EPS	3			
KNEP3023	Évaluation et prescription EPS	3			
KNEP3033	Vieillesse et EPS	3			
KNEP3113	Entraînement sportif	3			
KNEP3183	Hygiène et santé	3			
KNEP3273	Traumatologie sportive	3			
KNEP/GLST3463	Gestion sportive et récréative	3			
KNEP3543	Programmation et services EPS	3			
KNEP3993	Stage d'initiation en EPS	3			
KNEP4113	Méthodologie de l'entraînement	3			
KNEP4183	Éducation physique adaptée	3			
KNEP4403	Aspect psychosocial de l'EPS	3			
KNEP4423	Projet d'étude en kiné.	3			
KNEP4553	Séminaire professionnel en EPS	3			
KNEP4633	Physiologie appliquée	3			
KNEP4643	Neurophysiologie en EPS	3			
KNEP4986	Stage professionnel en EPS I	6			
KNEP4997	Stage professionnel en EPS	12			
OPTION B			4^e ANNÉE		
			FORMATION FONDAMENTALE		
			<u>Discipline principale : Cours obligatoires</u>		
MEPS1603	Éducation par le mouvement	3	NUAL/KNEP4101	Nutrition et activité physique	3
MEPS1653	Systèmes d'entraînement I	3	KNEP4102	Sociologie en AP	3
MEPS1663	Athlétisme I	3	KNEP4103	Psychologie en AP	3
MEPS1673	Gymnastique éducative	3			3
MEPS1683	Gymnastique rythmique sportive	3			9 CR
MEPS1693	Danses	3	<u>Discipline principale : Cours à option</u>		
MEPS1703	Natation I	3	Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :		
MEPS1713	Jeux	3	KNEP4201	Réadapt. musculo-squelettique	3
MEPS1723	Badminton	3	ou		
MEPS1743	Activités physiques d'hiver	3	KNEP4202	Entraînement sportif II	
MEPS1753	Tennis	3	Choisir 6 crédits parmi l'un des blocs suivants :		
MEPS1763	Patinage et jeux sur glace	3	KNEP4203	Stage d'initiation	3
MEPS1803	Basket-ball	3	KNEP4204	Stage d'intég. Professionnelle	3
MEPS1813	Handball olympique	3	ou		
MEPS1823	Hockey sur glace	3	KNEP4205	Mémoire I	3
MEPS1833	Hockey sur gazon	3	KNEP4206	Mémoire II	3
MEPS1843	Soccer	3	Choisir 3 crédits dans la liste des cours à option KNEP ⁽³⁾		
MEPS1853	Volley-ball	3			3
MEPS1863	Plein air vert I	3			12 CR
MEPS1873	Plein air vert II	3	<u>Disciplines connexes : Cours à option</u>		
MEPS1903	Activités physiques courantes	3	Choisir 3 crédits parmi les sigles MEPS		
MEPS2663	Athlétisme II	3			3
MEPS2703	Natation II	3			
MEPS2893	Systèmes d'entraînement II	3			
MEPS3713	Sécurité aquatique	3			
OPTION C			II. FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX		
Cours facultatifs des disciplines connexes			Choisir 3 crédits dans la Banque de cours des objectifs de formation générale qui répondent à l'OFG2 <i>Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation</i>		
Choisir 12 crédits parmi les cours BIOL, CHIM, INFO, MATH, NUAL, PHYS.					3
REMARQUE : Le choix des cours de la liste C se fait en consultation avec le ou la responsable du programme.					
La certification par des organismes agréés est facultative et peut entraîner des coûts qui doivent être assumés par les étudiantes ou les étudiants.					
			Choisir 3 crédits de cours au choix		
					3
					6 CR
					30 CR
			Total 120 CR		
			⁽³⁾ <u>Discipline principale : Cours à option KNEP</u>		
			KNEP3203	Mesures et évaluation en AP	
			KNEP3204	Vieillesse en AP	
			KNEP3205	Programmation et service en AP	
			KNEP3206	Intervention en AP	
			KNEP3207	Introduction à l'ergonomie	
			KNEP/GLST3463	Gestion sportive et récréative	

Tableau 4
Comparaison entre le nombre de crédits du programme actuel (126 crédits) et celui du programme proposé du baccalauréat en sciences de kinésiologie (120 crédits)

Programme actuel			Programme proposé		
1 ^{re} année			1 ^{re} année		
Formation fondamentale :			Formation fondamentale :		
Discipline principale	3 cr.		Discipline principale	6 cr.	
Disciplines connexes	20 cr.		Disciplines connexes	12 cr.	
Formation générale :	9 cr.	32 cr.	Formation générale :	12 cr.	30 cr.
2 ^e année			2 ^e année		
Formation fondamentale :			Formation fondamentale :		
Discipline principale	15 cr.		Discipline principale	15 cr.	
Disciplines connexes	16 cr.		Disciplines connexes	9 cr.	
Formation générale :	0 cr.	31 cr.	Formation générale :	6 cr.	30 cr.
3 ^e et 4 ^e années			3 ^e année		
Formation fondamentale :			Formation fondamentale :		
Discipline principale	33-39 cr.		Discipline principale	18 cr.	
Disciplines connexes	15-21 cr.		Disciplines connexes	6 cr.	
Formation générale :	9 cr.	63 cr.	Formation générale :	6 cr.	30 cr.
			4 ^e année		
			Formation fondamentale :		
			Discipline principale	21 cr.	
			Disciplines connexes	3 cr.	
			Formation générale :	6 cr.	30 cr.
Total :		126 cr.	Total :		120 cr.

CPR-7 - COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

MODIFICATION MAJEURE DE LA BANQUE DE COURS D'UNE DISCIPLINENom du programme : Baccalauréat en sciences de kinésiologie

<i>Banque de cours actuelle</i>			<i>Banque de cours proposée</i>			<i>Le nouveau cours est-il l'équivalent* de l'ancien cours</i>
<i>Sigle</i>	<i>Titre du cours</i>	<i>Cr.</i>	<i>Sigle</i>	<i>Titre du cours</i>	<i>Cr.</i>	
KNEP1313	Histoire et perspective en EPS	3	KNEP1101	Introduction à la kinésiologie	3	
KNEP2023	Physiologie de l'exercice	3	KNEP2102	Physiologie de l'exercice	3	OUI
KNEP2033	Vie active et santé	3	KNEP1102	Vie active et santé	3	OUI
KNEP2063	Anatomie fonctionnelle	3	KNEP2101	Anatomie fonctionnelle	3	OUI
KNEP2163	Croissance et développement	3	KNEP2103	Croissance et développement	3	OUI
KNEP2183	Apprentissage psychomoteur	3	KNEP2104	Apprentissage moteur	3	OUI
KNEP2323	Recherche en kiné. et récréo.	3				
KNEP2513	Didactique de l'EPS	3	KNEP2513	Didactique de l'EPS ¹	3	
KNEP2523	Planification et évaluation	3	KNEP2523	Planification et évaluation ¹	3	
KNEP3013	Métabolisme et EPS	3	KNEP4101	Nutrition et activité physique	3	
KNEP3023	Évaluation et prescription EPS	3	KNEP3101	Éval. et prescription en AP	3	OUI
KNEP3033	Vieillesse et EPS	3	KNEP3204	Vieillesse en AP	3	OUI
KNEP3083	Biomécanique des APS	3	KNEP2105	Biomécanique en AP	3	OUI
KNEP3113	Entraînement sportif	3	KNEP3202	Entraînement sportif I	3	OUI
KNEP3183	Hygiène et santé	3				
KNEP3273	Traumatologie sportive	3	KNEP3103	Prévent. et soins des blessures	3	OUI
			KNEP3201	Réadapt. cardio-respiratoire	3	
KNEP3333	Kinanthropométrie	3	KNEP3203	Mesures et évaluation en AP	3	OUI
KNEP/ RETO3463	Gestion sportive et récréative	3	KNEP/ GLST3463	Gestion sportive et récréative	3	OUI
KNEP/ RETO3473	Ressources humaines en récréo.					
KNEP3543	Programmation et services EPS	3	KNEP3205	Programmation et services en AP	3	OUI
			KNEP3206	Intervention en AP	3	
			KNEP3207	Introduction à l'ergonomie	3	
			KNEP4201	Réadapt. musculo-squelettique	3	
KNEP3993	Stage d'initiation en EPS	3	KNEP4203	Stages d'initiation	3	OUI
KNEP4113	Méthodologie de l'entraînement	3	KNEP4202	Entraînement sportif II	3	OUI
KNEP4183	Éducation physique adaptée	3	KNEP3102	Activités physiques adaptées	3	
KNEP4433	Psychologie du sport	3	KNEP4103	Psychologie en AP	3	OUI
KNEP4403	Aspect psychosocial de l'EPS	3	KNEP4102	Sociologie en AP	3	OUI
KNEP4423	Projet d'étude en kiné.	3	KNEP4205	Mémoire I	3	
			KNEP4206	Mémoire II	3	
KNEP4553	Séminaire professionnel en EPS	3				
KNEP4633	Physiologie appliquée	3	KNEP3104	Physio. de l'exercice clinique	3	OUI
KNEP4643	Neurophysiologie en EPS	3				
KNEP4986	Stage professionnel en EPS I	6				
KNEP4997	Stage professionnel en EPS	12	KNEP4204	Stage d'intég. Professionnelle	3	

¹Ces deux cours sont réservés aux étudiantes et étudiants du BÉP-BÉD.

* Si oui, le système va le considérer comme « équivalent » pour les fins d'exigences du programme.

Formulaire CPR-11

Nom : _____

NI : _____

Feuille de route pour le programme spécialisé : Baccalauréat en sciences de kinésiologie

Tableau 1 : Tableau des cours par année

Première année (30 crédits)		Cr.	Note
I. Formation fondamentale			
A. Discipline principale – Cours obligatoires			
KNEP1101	Introduction à la kinésiologie	3	
KNEP1102	Vie active et santé	3	
B. Disciplines connexes – Cours obligatoires			
BIOL1143	Anat. physiol. humaines I	3	
BIOL1243	Anat. physiol. humaines II	3	
CHIM1113	Chimie générale IA	3	
ou CHIM1114	Introduction à la chimie IA		
MATH1073	Calcul différentiel	3	OFG 5
II. Formation générale ou cours au choix (Voir note 1)			
SANT1003	Initiation aux études : santé	3	OFG 1
FRAN1500	Communication orale (Voir note 2)	3	OFG 8
FRAN1600	Communication écrite (Voir note 2)	3	OFG 8
ANGL1031	Language, writing and reading (Voir note 3)	3	OFG 9

Deuxième année (30 crédits)		Cr.	Note
I. Formation fondamentale			
A. Discipline principale – Cours obligatoires			
KNEP2101	Anatomie fonctionnelle	3	
KNEP2102	Physiologie de l'exercice	3	
KNEP2103	Croissance et développement	3	
KNEP2104	Apprentissage moteur	3	
KNEP2105	Biomécanique en AP	3	
B. Disciplines connexes – Cours obligatoires			
PHYS1173	Mécanique	3	
STAT2653	Statistique descriptive	3	
Disciplines connexes - Cours à option			
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :		3	OFG 4
ECON1011	Introduction à l'économie		
PHIL2210	Philo de la communication		
PSYC1650	Développement humain II		
SANT3003	Santé de la population		
SOCI1000	Introduction à la société		
II. Formation générale ou cours au choix (Voir note 1)			
Choisir 3 crédits dans la Banque de cours des objectifs de formation générale afin de répondre à l'OFG 6 - <i>Sensibilité aux arts et aux lettres</i>		3	OFG 6
Choisir 3 crédits dans la Banque de cours des objectifs de formation générale afin de répondre à l'OFG 7- <i>Capacité de penser logiquement et de manière critique</i>		3	OFG 7

Troisième année (30 crédits)		Cr.	Note
I. Formation fondamentale			
A. Discipline principale – Cours obligatoires			
KNEP3101	Éval. et prescription en AP	3	
KNEP3102	Activités physiques adaptées	3	
KNEP3103	Prévent. et soin de blessures	3	
KNEP3104	Physio. de l'exercice clinique	3	
Discipline principale - Cours à option			
Choisir 3 crédits parmi l'un des cours suivants :		3	
KNEP3201	Réadapt. cardio-respiratoire		
ou KNEP3202	Entraînement sportif I		
Choisir 3 crédits dans la liste des cours à option KNEP (Voir note 4)		3	
B. Disciplines connexes – Cours obligatoires			
SANT3023	Méthodes de recherche en santé	3	
Disciplines connexes – Cours à option			
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :		3	
ADMN1220	Introduction au management		
EDUC2121	Animation et communication		
EDUC3110	La santé et l'environnement		
GMEC5370	Biomécanique		
INFO1101	Principes de programmation I		
NUAL1602	Introduction à la nutrition		

II. Formation générale et cours au choix⁽¹⁾		
Choisir 3 crédits dans la Banque de cours des objectifs de formation générale afin de répondre à l'OFG 3 - <i>Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne</i>	3	OFG 3
Choisir 3 crédits de cours au choix	3	

Quatrième année	(30 crédits)	Cr.	Note
I. Formation fondamentale			
A. Discipline principale – Cours obligatoires			
KNEP4101	Nutrition et activité physique	3	
KNEP4102	Sociologie en AP	3	
KNEP4103	Psychologie en AP	3	
Discipline principale – Cours à option			
Choisir 3 crédits parmi les cours suivants :			
KNEP4201	Réadapt. musculo-squelettique (<i>si votre choix précédent était KNEP3201</i>)	3	
<i>ou</i>			
KNEP4202	Entraînement sportif II (<i>si votre choix précédent était KNEP3202</i>)		
Choisir 6 crédits parmi l'un des volets suivants :			
KNEP4203	Stage d'initiation, <i>et</i>	3	
KNEP4204	Stage d'intég. professionnelle	3	
<i>ou</i>			
KNEP4205	Mémoire I, <i>et</i>		
KNEP4206	Mémoire II		
Choisir 3 crédits dans la liste des cours à option KNEP (Voir note 4)		3	
B. Disciplines connexes – Cours à option			
Choisir 3 crédits parmi les sigles MEPS		3	
II. Formation générale et cours au choix⁽¹⁾			
Choisir 3 crédits dans la Banque de cours des objectifs de formation générale afin de répondre à l'OFG 2 - <i>Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation</i>		3	OFG 2
Choisir 3 crédits de cours au choix		3	

Tableau 2 – Cours exigés pour atteindre les objectifs de formation générale dans le programme de Baccalauréat en sciences de kinésiologie

	Objectif de formation générale	Cours permettant l'atteinte de l'OFG	Cr.	Note
OFG 1	Initiation au travail intellectuel universitaire	SANT1003 Initiation aux études : santé	3	
OFG 2	Ouverture à l'autre et/ou internationalisation	Choisir 3 crédits de cours de la Banque de cours de formation générale pour répondre à cet objectif (Voir la banque de cours OFG : http://www2.umoncton.ca/cfdocs/reconfiguration/index.cfm)	3	
OFG 3	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	Choisir 3 crédits de cours de la Banque de cours de formation générale pour répondre à cet objectif (Voir la banque de cours OFG : http://www2.umoncton.ca/cfdocs/reconfiguration/index.cfm)	3	
OFG 4	Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	L'un ou l'autre des cours suivants: ECON1011 Introduction à l'économie PHIL2210 Philo de la communication PSYC1650 Développement humain II SANT3003 Santé de la population SOCI1000 Introduction à la société	3	Choisir 3 cr de cours au choix
OFG 5	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	MATH1073 Calcul différentiel	3	Choisir 3 cr de cours au choix

OFG 6	Sensibilité aux arts et lettres	Choisir 3 crédits de cours de la Banque de cours de formation générale pour répondre à cet objectif (Voir la banque de cours OFG : http://www2.umoncton.ca/cfdocs/reconfiguration/index.cfm)	3	
OFG 7	Capacité de penser logiquement et de manière critique	Choisir 3 crédits de cours de la Banque de cours de formation générale pour répondre à cet objectif (Voir la banque de cours OFG : http://www2.umoncton.ca/cfdocs/reconfiguration/index.cfm)	3	
OFG 8	Capacité de s'exprimer en français	FRAN1500 Communication orale FRAN1600 Communication écrite	3 3	
OFG 9	Capacité de s'exprimer en anglais	ANGL1031 Language, writing and reading (ou 3 crédits de cours au choix si ce niveau d'ANGL a été dépassé au test de classement)	3	

Notes :

(1) Dans le cadre du **Baccalauréat en sciences de kinésiologie**, vous devez compléter **90 crédits de formation fondamentale** et **30 crédits de formation générale et/ou cours au choix**. Les exigences de formation générale doivent répondre à neuf (9) objectifs de formation générale (OFG) lesquels sont décrits dans le tableau 2 ci-dessus. Chaque programme répond de façon unique aux neuf objectifs. Tantôt, ils se réalisent par des cours de la formation fondamentale, tantôt par des cours de la formation générale.

Dans le programme de **Baccalauréat en sciences de kinésiologie**, la **formation fondamentale** permet de répondre à deux (2) OFG :

OFG 4 au moyen d'un des cours suivants : ECON1011, PHIL2210, PSYC1650, SANT3003, SOCI1000;
OFG 5 au moyen du cours MATH1073.

Les cours obligatoires de la **formation générale** permettent de répondre à trois (3) OFG :

OFG 1 au moyen du cours SANT1003;

OFG 8 au moyen de deux cours : FRAN1500 et FRAN1600;

OFG 9 au moyen du cours ANGL1031 (ou 3 crédits de cours au choix si ce niveau d'ANGL a été dépassé au test de classement).

Pour compléter la formation générale, vous devez choisir **12 crédits de la Banque de cours de formation générale** soit **3 crédits** de chaque rubrique suivante : OFG 2, OFG 3, OFG 6 et OFG 7.

Pour compléter le cheminement de ce programme, vous devez suivre **6 crédits de cours au choix** dans n'importe quelle discipline offerte à l'Université pour satisfaire à l'exigence de 30 crédits de formation générale et cours au choix. Ces cours au choix sont en plus des 3 crédits au choix à faire si vous avez atteint l'OFG 9 au test de classement d'ANGL.

(2) Se référer au Répertoire pour les **exigences en français** (règlement 6 des Règlements universitaires du premier cycle).

(3) L'étudiante ou l'étudiant inscrit au Baccalauréat en sciences de kinésiologie devra atteindre le niveau du cours **ANGL1031 Language, writing and reading**. Si ce niveau d'ANGL est dépassé au test de classement, l'OFG 9 est considéré atteint et l'étudiante ou l'étudiant doit choisir 3 crédits de cours au choix, à sa discrétion.

(4) **Cours à option KNEP** de la discipline principale – choisir 6 crédits parmi les cours suivants :

KNEP3203	Mesures et évaluation en AP	3
KNEP3204	Vieillesse en AP	3
KNEP3205	Programmation et service en AP	3
KNEP3206	Intervention en AP	3
KNEP3207	Introduction à l'ergonomie	3
KNEP/GLST3463	Gestion sportive et récréative	3

2. RECONFIGURATION DES PROGRAMMES - DÉPLOIEMENT À LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES

R : 19-CPR-140425

« Que le Comité des programmes recommande au Sénat académique le déploiement en septembre 2014 des deux premières années des programmes reconfigurés de la Faculté des arts et des sciences sociales à l'exception des programmes de baccalauréat ès arts (général), de baccalauréat en arts visuels (orientation enseignement), de baccalauréat en musique – baccalauréat en éducation et des programmes accélérés en travail social qui seront déployés en septembre 2015. »

Vote : unanime

Proposition pour le Sénat académique

« Que le Sénat académique accepte le déploiement en septembre 2014 des deux premières années des programmes reconfigurés de la Faculté des arts et des sciences sociales à l'exception des programmes de baccalauréat ès arts (général), de baccalauréat en arts visuels (orientation enseignement), de baccalauréat en musique – baccalauréat en éducation et des programmes accélérés en travail social qui seront déployés en septembre 2015. »

R : 20-CPR-140425

« Que le Comité des programmes recommande au Sénat académique le protocole de transition pour le déploiement des programmes reconfigurés de la Faculté des arts et des sciences sociales. »

Vote : unanime

Proposition pour le Sénat académique

« Que le Sénat académique accepte le protocole de transition pour le déploiement des programmes reconfigurés de la Faculté des arts et des sciences sociales. »



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Faculté des arts et des sciences sociales

VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT
ET À LA RECHERCHE

14 MARS 2014

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Le 14 mars 2014

Monsieur Neil Boucher, président
Comité des programmes
Université de Moncton



**Objet : Déploiement des programmes reconfigurés et des banques de cours
de la Faculté des arts et des sciences sociales**

Monsieur le Président,

La présente est pour soumettre aux membres du CPR les documents relatifs à une demande de déploiement des programmes reconfigurés de la Faculté des arts et des sciences sociales prévue pour le mois de juillet 2014. Le Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales a en effet adopté la proposition suivante lors de sa réunion tenue le 29 janvier dernier :

« Le Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales demande au CPR l'autorisation de pouvoir déployer les deux premières années de ses programmes reconfigurés, à l'exception du Baccalauréat ès arts (général), du Baccalauréat en arts visuels (orientation enseignement) et du Baccalauréat en musique – Baccalauréat en éducation. Le Conseil demande également au CPR d'autoriser un déploiement à géométrie variable des banques de cours associées à ces programmes. »

La demande comporte deux volets : le premier concerne les programmes qui ont été reconfigurés; le second concerne les banques de cours associées à ces programmes reconfigurés.

1. Déploiement des programmes

Concernant les programmes qui ont été reconfigurés, le Conseil de faculté estime qu'il serait préférable de déployer les deux premières années plutôt qu'une seule année comme cela est prévu. Ainsi, les programmes reconfigurés accueilleraient les étudiantes et étudiants qui font leur première inscription en septembre 2014, mais aussi les étudiantes et étudiants qui seront alors en 2^e année et qui voudraient transférer au programme reconfiguré. Pour les étudiantes et étudiants qui le souhaiteraient, il s'agirait alors d'établir dans la feuille de route du programme reconfiguré les cours déjà faits dans le programme non reconfiguré et d'établir la liste des cours à faire pour satisfaire aux exigences du programme reconfiguré et aux objectifs de formation générale.

Ainsi, la première cohorte d'étudiantes et d'étudiants ayant demandé un changement de programme serait diplômée en mai 2017 alors que la première véritable cohorte d'étudiantes et étudiants ayant commencé leurs études en septembre 2014 serait diplômée en mai 2018.

Nous prévoyons trois exceptions à cette demande de déploiement des programmes : la première serait pour le programme de Baccalauréat ès arts (général) dont le projet de reconfiguration est en cours et devrait être présenté au CPR sous peu. Notons que ce programme ne comporte aucun cours qui lui est propre.

Les deuxième et troisième exceptions seraient pour le Baccalauréat en arts visuels (orientation enseignement) et pour le programme de Baccalauréat en musique - Baccalauréat en éducation (*B. Mus.-B.Éd.*). En collaboration avec la Faculté des sciences de l'éducation, le département de musique travaille présentement à la reconfiguration du B.Mus.-B.Éd, alors que le Département des arts visuels entamera sous peu les travaux de création d'un nouveau programme en enseignement des arts visuels sur le modèle du baccalauréat combiné tel qu'il existe dans le programme de *B. Mus.-B.Éd.* Ce programme remplacera le Baccalauréat en arts visuels (orientation enseignement) qui devra alors être aboli.

Vous trouverez un tableau récapitulatif du déploiement de chacun des programmes de la Faculté à l'**Annexe 1**.

2. Déploiement des banques de cours

Concernant la banque de cours, le Conseil de faculté est arrivé à la conclusion que le déploiement devrait être à géométrie variable. Certaines unités académiques souhaitent en effet pouvoir travailler dès l'automne 2014 avec l'intégralité de la banque de cours associée aux programmes reconfigurés. Dans le but d'effectuer le déploiement en tenant compte de ces considérations, le décanat de la Faculté a développé un protocole de transition dans lequel l'intégralité de la banque de cours associée aux programmes non reconfigurés est jumelée à la nouvelle banque de cours associée aux programmes reconfigurés. Le protocole prévoit pour chacun des cours abolis ou modifiés requis dans les programmes non reconfigurés un cours de remplacement dans la banque de cours des programmes reconfigurés. De cette manière, les étudiantes et étudiants qui seront en deuxième, troisième et quatrième années à l'automne 2014 et qui devront satisfaire aux exigences des programmes non reconfigurés pourront facilement poursuivre leur cheminement.

Vous trouverez ce protocole de transition à l'**Annexe 2**. Précisons que celui-ci concerne les cours associés aux disciplines de notre Faculté.

Pour d'autres unités, notamment les disciplines artistiques où des changements importants ont été introduits dans les cours ainsi que dans la structure des programmes, un déploiement intégral de la banque de cours est impossible. C'est pourquoi ces unités ne déploieront que les deux premières années (1000 et 2000) de leur banque de cours en septembre 2014. Les troisième et quatrième années seront déployées en septembre 2015. Vous trouverez le protocole de transition pour les cours des disciplines artistiques à l'**Annexe 3**.

Dans le cas des programmes du B.A.V. (orientation enseignement) et du B. Mus.-B.Éd. qui ne sont pas encore reconfigurés, nous souhaitons que certains cours abolis dans le cadre de la reconfiguration des programmes d'arts visuels et de musique (Général et Interprétation) puissent néanmoins être offerts en 2014-2015. Les motifs justifiant cette requête sont exposés à l'**Annexe 4** et nous permettraient d'éviter de suspendre les inscriptions à ces programmes

en plus d'assurer que les étudiantes et étudiants déjà inscrits à ces programmes puissent terminer leur parcours académique sans difficulté.

Concernant le programme d'information-communication, et dans la mesure où celui-ci a été reconfiguré en profondeur par l'ajout d'un axe, que les nouveaux cours sont associés à cet axe et que l'unité est dans l'attente d'une ressource professorale, la banque de cours ne sera déployée qu'en 2015-2016. Notons que les seuls cours concernés sont de niveau 3000, sauf pour un cours de niveau 2000, et que les étudiantes et étudiants qui seront en première année ne les suivront donc pas l'an prochain. Pour les étudiantes et étudiants qui seront en deuxième année l'an prochain et qui souhaiteraient faire un changement de programme vers le programme reconfiguré, il sera possible de faire ces cours durant leur troisième année, soit en 2015-2016.

Dans le cas des cours obligatoires ou à option appartenant à d'autres facultés, nous avons de concert avec les facultés concernées, développé un autre protocole de transition sur le même modèle que celui concernant les cours des programmes de notre Faculté et que vous trouverez à l'Annexe 5.

Enfin, mentionnons que le protocole de transition introduit la notion d'équivalent fonctionnel dans le cas de cours abolis pour lesquels il n'existe pas de remplacement entièrement équivalent. Certains de ces cours, notamment les cours d'introduction aux diverses disciplines dont le contenu comporte une initiation aux méthodes de recherche, se voient remplacés par le nouveau cours facultaire FASS1000 Init. au travail intellectuel. Ainsi une étudiante ou un étudiant qui aurait échoué un tel cours dans sa discipline pourrait éliminer son échec en reprenant le cours FASS1000.

Précisons en terminant, Monsieur le Président, que ces documents ont été élaborés par le décanat de la Faculté en étroite collaboration avec les unités académiques. Ces documents ont, le cas échéant, été validés par chacune des UARD concernées. Ce protocole a de plus fait l'objet de discussions avec les personnes responsables du registrariat, Messieurs Robichaud et Cormier, ainsi qu'avec la Secrétaire générale, Madame Lynne Castonguay.

En espérant que vous conviendrez de la faisabilité des modalités que nous avons prévues pour le déploiement des programmes reconfigurés dans notre Faculté, je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le vice-doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales



Jean-François Thibault

P.j.

ANNEXE 1

Déploiement complet de la banque de cours

Programmes	Années du programme déployées en septembre 2014	Niveau de la banque de cours déployée en septembre 2014
Anglais (majeure et mineure)	2 premières années	1000, 2000, 3000 et 4000
B.A. multidisciplinaire	2 premières années	1000 et 4000
Criminologie (mineure)	2 premières années	1000, 2000, 3000 et 4000
Design d'intérieur	2 premières années	1000, 2000, 3000 et 4000
Économie (spécialisation, majeure et mineure)	2 premières années	1000, 2000, 3000 et 4000
Études françaises (majeure et mineure)	2 premières années	1000, 2000, 3000 et 4000
Études littéraires (spécialisation)	2 premières années	1000, 2000, 3000 et 4000
Français langue seconde (mineure)	2 premières années	1000, 2000, 3000 et 4000
Géographie (spécialisation, majeure et mineure)	2 premières années	1000, 2000, 3000 et 4000
Histoire (spécialisation, majeure et mineure)	2 premières années	1000, 2000, 3000 et 4000
Linguistique (spécialisation)	2 premières années	1000, 2000, 3000 et 4000
Philosophie (spécialisation, majeure et mineure)	2 premières années	1000, 2000, 3000 et 4000
Science politique (spécialisation, majeure et mineure)	2 premières années	1000, 2000, 3000 et 4000
Sciences religieuses (mineure)	2 premières années	1000, 2000, 3000 et 4000
Sciences sociales (mineure)	2 premières années	1000, 2000, 3000 et 4000
Sociologie (spécialisation, majeure et mineure)	2 premières années	1000, 2000, 3000 et 4000
Traduction	2 premières années	1000, 2000, 3000 et 4000
Traduction (programme accéléré)	2 premières années	1000, 2000, 3000 et 4000
Traduction (régime coopératif)	2 premières années	1000, 2000, 3000 et 4000
Travail social (années préparatoires)	2 premières années	1000 et 2000
Travail social (programme régulier)	2 premières années	3000, 4000 et 5000
Travail social (expérience de travail)	2 premières années	3000, 4000 et 5000
Travail social (baccalauréat connexe)	2 premières années	3000, 4000 et 5000

Déploiement partiel de la banque de cours

Programmes	Années du programme déployées en septembre 2014	Niveau de la banque de cours déployée en septembre 2014
Art dramatique	2 premières années	1000 et 2000
Arts visuels	2 premières années	1000 et 2000
Musique (études préparatoire)	2 premières années	1000 et 2000
Musique (général)	2 premières années	1000 et 2000
Musique (interprétation)	2 premières années	1000 et 2000
Musique (mineure)	2 premières années	1000 et 2000

Cas particuliers de déploiement

Programmes	Années du programme déployées en septembre 2014	Niveau de la banque de cours déployée en septembre 2014
Baccalauréat en arts visuels (orientation enseignement)	Reconfiguration à venir - maintien de l'offre du programme actuel	Voir annexe 4
Baccalauréat ès arts (général)	Reconfiguration à venir- maintien de l'offre du programme actuel	Aucun cours propre à ce programme
Baccalauréat en musique -Baccalauréat en éducation	Reconfiguration à venir - maintien de l'offre du programme actuel	Voir annexe 4
Études du vieillissement	Admissions suspendues	Admissions suspendues
Information-communication (majeure)	2 premières années	Les cours seront déployés en septembre 2015

3. MISE EN VIGUEUR DES PROGRAMMES RECONFIGURÉS

R : 21-CPR-140425

« Que le Comité des programmes recommande au Sénat académique le déploiement en septembre 2014 des programmes suivants :

- ▶ *Le baccalauréat en science forestières;*
- ▶ *Le baccalauréat en développement durable et zone côtières;*
- ▶ *Le baccalauréat appliqué en technologie, information et leadership;*
- ▶ *Tous les programmes de premier cycle de la Faculté des arts et des sciences sociales, à l'exception des programmes de baccalauréat ès arts (général), de baccalauréat en arts visuels (orientation enseignement), de baccalauréat en musique – baccalauréat en éducation et des programmes de baccalauréat accélérés en travail social;*
- ▶ *Tous les programmes de premier cycle de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires, à l'exception du baccalauréat en science infirmière, du baccalauréat en gestion du loisir, sport et tourisme et de la mineure en développement personnel et social. »*

Vote : unanime

Proposition pour le Sénat académique

« Que le Sénat académique accepte le déploiement en septembre 2014 des programmes suivants :

- ▶ *Le baccalauréat en science forestières;*
- ▶ *Le baccalauréat en développement durable et zone côtières;*
- ▶ *Le baccalauréat appliqué en technologie, information et leadership;*
- ▶ *Tous les programmes de premier cycle de la Faculté des arts et des sciences sociales, à l'exception des programmes de baccalauréat ès arts (général), de baccalauréat en arts visuels (orientation enseignement), de baccalauréat en musique – baccalauréat en éducation et des programmes de baccalauréat accélérés en travail social;*
- ▶ *Tous les programmes de premier cycle de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires, à l'exception du baccalauréat en science infirmière, du baccalauréat en gestion du loisir, sport et tourisme et de la mineure en développement personnel et social. »*

Déploiement des programmes reconfigurés de premier cycle

Analyse remise au Sénat académique par le Registraire de l'UMCM le 9 mai 2014

À sa réunion régulière du 7 mars 2014, le Sénat académique a mandaté le Registraire de faire une analyse des programmes d'études reconfigurés de premier cycle afin de voir lesquels peuvent être déployés en à l'automne 2014.

Contexte

Aux fins de notre analyse, nous regroupons les programmes en trois groupes, soit (1) les programmes reconfigurés et déployés, (2) les programmes reconfigurés, mais pas déployés et (3) les programmes non reconfigurés. En tout, 122¹ programmes d'études sont visés par la reconfiguration des programmes de premier cycle. De ce nombre, 23 (19%) furent déployés, 60 (49%) furent reconfigurés, mais pas déployés et 39 (32%) ne sont pas reconfigurés, soit 2 qui furent vus par le Comité des programmes et qui seront à l'ordre du jour de la réunion du Sénat académique du 9 mai et 37 qui n'ont pas encore été recommandés par le Comité des programmes.

1. Les programmes déployés

Les 23 programmes reconfigurés et déployés sont essentiellement ceux de la Faculté d'administration (14)² et de la Faculté d'ingénierie (4)³, en plus de deux programmes du Campus de Shippagan⁴, de deux programmes de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires⁵ et d'un programme de la Faculté des arts et des sciences sociales⁶. Pour ces programmes, l'analyse fut déjà faite et les programmes sont déjà livrés à partir des banques de cours existantes. Ces programmes purent être déployés avant les autres puisqu'ils sont très peu ramifiés. Aucun de ces programmes ne sera touché par le déploiement des autres programmes.

2. Les programmes reconfigurés, mais pas déployés

Dès 60 programmes reconfigurés, mais pas déployés, 8 sont de la Faculté des sciences. Lors de la réunion régulière du Sénat académique du 7 mars 2014, le doyen de la Faculté des sciences a indiqué que la reconfiguration des programmes de cette faculté ne serait pas complétée à temps pour déployer tous les programmes à la session d'automne et que la Faculté désire déployer tous ces programmes en même

¹ Exclut les programmes avec régime coopératif et inclus les programmes de mineure. Les programmes avec régime coopératifs sont tous rattachés à un programme régulier et utilisent la même banque de cours que ce dernier. Si le programme régulier peut être déployé, la version du programme avec régime coopératif peut l'être aussi. Les programmes de mineure, malgré qu'ils ne fussent pas initialement ciblés par la reconfiguration, durent être reconfigurés puisqu'ils émanent de la même banque de cours que les programmes de baccalauréat.

² Les deux premières années de tous les programmes de premier cycle de la Faculté d'administration furent déployées à l'automne 2013.

³ Les deux premières années de tous les programmes de premier cycle de la Faculté d'ingénierie furent déployées à l'automne 2013 et les trois autres années seront déployées à l'automne 2014.

⁴ Les deux premières années du Baccalauréat en gestion de l'information et le Diplôme en administration des affaires furent déployées à l'automne 2012.

⁵ Le Baccalauréat en science infirmière fut déployé une année à la fois à l'automne 2010 et les deux premières années du Baccalauréat en Gestion du loisir, sport et tourisme furent déployées à l'automne 2013.

⁶ Le programme de mineure en criminologie fut déployé à l'automne 2013.

temps, puisqu'ils sont interdépendants. Dès lors, 52 des 62 programmes pourraient être déployés en à l'automne 2014. De ces programmes, la plupart, soit 42⁷, sont à la Faculté des arts et des sciences sociales. Il y en a aussi 5⁸ à la Faculté des sciences de la Santé et des Services communautaires, 2 au Campus de Shippagan, 2 à la Faculté d'administration et 1 au Campus d'Edmundston.

2.1 Les programmes de la Faculté des arts et des sciences sociales

Les programmes de la Faculté des arts et des sciences sociales sont très ramifiés les uns les autres et doivent être déployés tous en même temps. La Faculté a choisi de déployer les deux premières années de la plupart de ses programmes, mais de déployer la banque de cours reconfigurés de façon asymétrique à l'automne 2014. Pour ce faire, la Faculté a soumis un protocole de transition au Comité des programmes, qui l'a entériné le 16 avril 2014. Ce protocole fait usage d'équivalences fonctionnelles pour offrir les 2^e, 3^e et 4^e années des programmes non reconfigurés à partir de la banque de cours reconfigurés. Ce même protocole couvre tous les cours de la Faculté des arts et des sciences sociales qui font partie des programmes de B. A. – B.Éd.

Notons que la Faculté des arts et des sciences sociales offre beaucoup de cours de service à d'autres facultés. Les programmes reconfigurés des autres facultés ayant été déployés en considérant la banque de cours reconfigurés de la Faculté des arts et des sciences sociales et sachant qu'il y a suffisamment d'équivalences de cours pour subvenir au besoin des programmes qui ne seront pas déployés à l'automne 2014, le déploiement des programmes de la FASS à l'automne 2014 ne devrait avoir aucun impact négatif sur les autres facultés.

Dès lors, tous les programmes reconfigurés de la Faculté des arts et des sciences sociales peuvent être déployés à l'automne 2014.

2.2 Les programmes de la Faculté d'administration

Les deux programmes reconfigurés, mais pas déployés, de la Faculté d'administration sont de nouveaux programmes adoptés par le Sénat académique depuis le déploiement des autres programmes de cette faculté. Ces nouveaux programmes furent conçus dans le cadre de la reconfiguration et réutilisent la banque de cours reconfigurés de la Faculté d'administration. Ces programmes peuvent donc être déployés à l'automne 2014.

2.3 Les programmes de la Faculté des sciences

Huit programmes de la Faculté des sciences furent reconfigurés et un fut recommandés par le Comité des programmes et est à l'ordre du jour de la réunion du Sénat académique du 9 mai. Si ce dernier est approuvé par le Sénat, il y aurait 9 programmes reconfigurés et 14 qui sont encore en chantier au sein de la Faculté. Comme mentionnés précédemment, les programmes de la Faculté des sciences ne seront déployés qu'à l'automne 2015. Puisqu'ils seront déployés tous en même temps, leur déploiement ne pose aucun problème au sein de la Faculté. Les programmes de B.Sc – B.Éd. ne posent aucun problème, puisque les programmes de la Faculté des sciences et ceux de la Faculté des sciences de l'Éducation devraient être déployés en même temps à l'automne 2015. Les deux facultés continueront donc à offrir les programmes

⁷ N'inclus pas les programmes combinés de formation initiale à l'enseignement (B.A. – B.Éd.), sauf le Baccalauréat en arts visuels (orientation enseignement).

⁸ N'inclus pas les programmes combinés de formation initiale à l'enseignement (B.Sc – B.Éd.)

non reconfigurés à l'automne 2014 et feront ensemble la transition aux programmes reconfigurés l'an prochain.

2.4 Les programmes de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires (FSSSC)

Tous les programmes de la FSSSC, à l'exception de la mineure en développement personnel et social⁹, furent reconfigurés. Puisque les programmes de la Faculté des sciences ne seront déployés qu'à l'automne 2015 et sachant que les programmes de la FSSSC reçoivent plusieurs cours de service de la Faculté des sciences, cette dernière a élaboré un protocole de transition qui permettra le déploiement des programmes de la FSSSC dès l'automne 2014. Notons que cette transition n'est nécessaire que pour un an et toucherait donc un petit nombre de cours, surtout de niveau 1000.

3. Les programmes non reconfigurés

Si le Sénat académique approuve la reconfiguration des programmes qui sont à l'ordre du jour de la réunion du 9 mai, il restera quelque 37 programmes à reconfigurer, presque tous à la Faculté des sciences (14) et à la Faculté des sciences de l'Éducation (19). Puisque tous les autres programmes auront été déployés auparavant, rien n'empêche le déploiement de tous les programmes de ces facultés à l'automne 2015.

4. La mise en œuvre

Pour mettre en œuvre la reconfiguration des programmes d'études de premier cycle, toutes les abolitions, modifications ou créations de cours doivent être transposées dans Socrate. Le travail est déjà bien amorcé et sera prochainement achevé afin que les cours soient à jour au prochain répertoire. De plus, puisque le Régime pédagogique de l'Université a passablement évolué, le module de vérification des programmes d'études dans Socrate doit être reconstruit de tout en tout. Les travaux de programmation progressent bien et sont même en avance sur l'échéancier. Malgré que ce module soit surtout important pour la gestion de la fin d'études, il intervient aussi dans le calcul du rendement, dans la préparation du relevé de notes, dans les transferts de programmes, etc. Les programmes déployés sont abordés en priorité. Déjà, le programme de baccalauréat en science infirmière, tous les programmes de la Faculté d'ingénierie (sauf la mineure en technologie), presque tous les programmes de baccalauréat en administration et certains programmes du Campus de Shippagan sont programmés au système. Nous visons à ce que tous les programmes soient programmés au système avant qu'une première cohorte d'étudiantes et d'étudiants s'inscrive au diplôme desdits programmes.

Conclusion

À l'exception des programmes de la Faculté des sciences, tous les programmes reconfigurés peuvent être déployés à l'automne 2014. Les programmes de la Faculté des sciences et de la Faculté des sciences de l'Éducation seraient déployés à l'automne 2015.

Dès lors, le Comité des programmes pourrait recommander le déploiement à l'automne 2014 des programmes suivants :

-Le baccalauréat en science forestière;

⁹ Le programme de mineure en développement personnel et social fut étudié par le Comité des programmes le 16 avril 2014. Le CPR ayant demandé des changements au projet de programme, son déploiement est reporté à l'automne 2015.

- Le baccalauréat en développement durable et zones côtières;
- Le baccalauréat appliqué en technologie, information et leadership;
- Tous les programmes de premier cycle de la Faculté des arts et des sciences sociales, à l'exception du baccalauréat ès arts (Général), du baccalauréat en arts visuels (orientation enseignement), du baccalauréat en musique – baccalauréat en éducation et des programmes de baccalauréat accéléré en travail social;
- Tous les programmes de premier cycle de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires, à l'exception du baccalauréat en science infirmière, du baccalauréat en gestion du loisir, sport et tourisme et de la mineure en développement personnel et social.

Facultés	Programmes (1) (3)	Déployé	Reconfiguré, pas déployé	Recommandé par le CPR, pas approuvé par le Sénat	En chantier	Total des programmes	Programmé au système
Campus d'Edmundston							
Total - Campus d'Edmundston	Baccalauréat en sciences forestières (2)	0	1	0	0	1	0
Campus de Shippagan							
	Baccalauréat appliqué en technologie, information et leadership (2)		1				
	Baccalauréat en gestion intégrée des zones côtières (2)		1				
	Baccalauréat en gestion de l'information (7)	1					1
	Diplôme en administration des affaires (6)	1					1
Total - Campus de Shippagan		2	2	0	0	4	2
Faculté d'administration							
	Baccalauréat en administration des affaires (Général) (7)	1					1
	Baccalauréat en administration des affaires (Comptabilité) (7)	1					1
	Baccalauréat en administration des affaires (Finance) (7)	1					1
	Baccalauréat en administration des affaires (Systèmes d'information organisationnels) (7)	1					1
	Baccalauréat en administration des affaires (Gestion des opérations) (7)	1					1
	Baccalauréat en administration des affaires (Management) (7)	1					1
	Baccalauréat en administration des affaires (Marketing) (7)	1					1
	Baccalauréat en administration des affaires (Gestion internationale) (7)	1					1
	Baccalauréat appliqué en gestion de la relation client (2)		1				
	Baccalauréat appliqué en gestion des services financiers (2)		1				
	Mineure en comptabilité (7)	1					
	Mineure en finance (7)	1					
	Mineure en gestion des opérations (7)	1					
	Mineure en marketing (7)	1					
	Mineure en science de la gestion (7)	1					
	Mineure en système d'information organisationnels (7)	1					
Total - Faculté d'administration		14	2	0	0	16	8
Faculté des Arts et des sciences sociales							
	Années préparatoires au Baccalauréat en travail social (2)		1				
	Baccalauréat en art dramatique (2)		1				
	Baccalauréat en arts visuels (2)		1				
	Baccalauréat en arts visuels (orientation enseignement) (9)		1				
	Baccalauréat appliqué en design intérieur (2)		1				
	Baccalauréat en musique (2)		1				
	Baccalauréat en musique (Général) (2)		1				
	Baccalauréat en musique (Interprétation) (2)		1				
	Baccalauréat en traduction (2)		1				
	Baccalauréat en traduction (Programme accéléré) (2)		1				
	Baccalauréat en travail social (Régulier) (2)		1				
	Baccalauréat en travail social (Études connexes) (9)				1		

Facultés	Programmes (1) (3)	Déployé	Reconfiguré, pas déployé	Recommandé par le CPR, pas approuvé par le Sénat	En chantier	Total des programmes	Programmé au système
	Baccalauréat en travail social (Expérience pertinente) (9)						
	Baccalauréat ès Arts multidisciplinaire (2)	1			1		
	Baccalauréat ès Arts (Général) (9)						
	Baccalauréat ès Arts (Spécialisation en études littéraires) (2)	1			1		
	Baccalauréat ès Arts (Spécialisation en géographie) (2)	1					
	Baccalauréat ès Arts (Spécialisation en histoire) (2)	1					
	Baccalauréat ès Arts (Spécialisation en linguistique) (2)	1					
	Baccalauréat ès Arts (Spécialisation en philosophie) (2)	1					
	Baccalauréat ès Arts (Majeure en anglais) (2)	1					
	Baccalauréat ès Arts (Majeure en économie) (2)	1					
	Baccalauréat ès Arts (Majeure en études françaises) (2)	1					
	Baccalauréat ès Arts (Majeure en géographie) (2)	1					
	Baccalauréat ès Arts (Majeure en histoire) (2)	1					
	Baccalauréat ès Arts (Majeure en information-communication) (2)	1					
	Baccalauréat ès Arts (Majeure en philosophie) (2)	1					
	Baccalauréat ès Sciences sociales (Spécialisation en économie) (2)	1					
	Baccalauréat ès Sciences sociales (Spécialisation en science politique) (2)	1					
	Baccalauréat ès Sciences sociales (Spécialisation en sociologie) (2)	1					
	Baccalauréat ès Sciences sociales (Majeure en science politique) (2)	1					
	Baccalauréat ès Sciences sociales (Majeure en sociologie) (2)	1					
	Mineure en anglais (2)	1					
	Mineure en économie (2)	1					
	Mineure en études françaises (2)	1					
	Mineure en français langue seconde (2)	1					
	Mineure en géographie (2)	1					
	Mineure en histoire (2)	1					
	Mineure en musique (2)	1					
	Mineure en philosophie (2)	1					
	Mineure en science politique (2)	1					
	Mineure en sciences religieuses (2)	1					
	Mineure en sciences sociales (2)	1					
	Mineure en sociologie (2)	1					
	Mineure en criminologie (10)	1					
	Certificat d'études préparatoires en musique (2)		1				
Total - Faculté des Arts et des Sciences sociales		1	42	0	3	46	0
Faculté d'ingénierie							
	Baccalauréat en ingénierie (Génie civil) (4)	1					1
	Baccalauréat en ingénierie (Génie électrique) (4)	1					1
	Baccalauréat en ingénierie (Génie mécanique) (4)	1					1
	Mineure en technologie (4)	1					
Total - Faculté d'ingénierie		4	0	0	0	4	3

Facultés	Programmes (1) (3)	Déployé	Reconfiguré, pas		Recommandé par le		Total des programmes	Programmé au système
			déployé	par le Sénat	En chantier	programmes		
Faculté des Sciences	Baccalauréat en informatique appliquée (9)					1		
	Baccalauréat appliqué en sciences de laboratoire médical (9)		1					
	Baccalauréat appliqué en techniques radiologiques (9)		1					
	Baccalauréat appliqué en thérapie respiratoire (9)		1					
	Baccalauréat ès Sciences Multidisciplinaire (9)					1		
	Baccalauréat ès Sciences (Spécialisation en biochimie) (9)					1		
	Baccalauréat ès Sciences (Spécialisation en biologie) (9)				1			
	Baccalauréat ès sciences (Spécialisation en chimie) (9)					1		
	Baccalauréat ès sciences (Spécialisation en physique) (9)					1		
	Baccalauréat ès sciences (Majeure en biochimie) (9)			1				
	Baccalauréat ès sciences (Majeure en biologie) (9)					1		
	Baccalauréat ès sciences (Majeure en chimie) (9)					1		
	Baccalauréat ès sciences (Majeure en informatique) (9)					1		
	Baccalauréat ès sciences (Majeure en mathématiques) (9)					1		
	Baccalauréat ès sciences (Majeure en physique) (9)			1				
	Mineure en biochimie (9)			1				
	Mineure en biologie (9)			1				
	Mineure en chimie (9)					1		
	Mineure en informatique (9)					1		
	Mineure en mathématiques (9)					1		
	Mineure en physique (9)			1				
	Mineure en statistique appliquée (9)					1		
	Programme préparatoire en sciences de la santé (9)			1				
Total - Faculté des Sciences		0	8	1	14	23	0	
Faculté des Sciences de la Santé et des Services communautaires								
Baccalauréat ès Arts (Spécialisation en psychologie) (2)			1					
Baccalauréat ès Arts (Majeure en études familiales) (2)			1					
Baccalauréat ès Arts (Majeure en psychologie) (2)			1					
Baccalauréat ès sciences (Nutrition) (2)			1					
Baccalauréat en Gestion du loisir, sport et tourisme (10)		1					1	
Baccalauréat en sciences de Kinésiologie (8)					1			
Baccalauréat en science infirmière (5)		1						
Mineure en développement personnel et social (9)						1		
Mineure en psychologie (2)			1					
Total - Faculté des Sciences de la Santé et des Services communautaires		2	5	1	1	9	1	
Faculté des Sciences de l'éducation								
Baccalauréat en éducation (Programme A) (9)							1	
Baccalauréat en musique - Baccalauréat en éducation (9)							1	
B. A. - B. Éd (Majeure en anglais) (9)							1	
B. A. - B. Éd (Majeure en études familiales) (9)							1	

Facultés	Programmes (1) (3)	Déployé	Recommandé par le CPR, pas approuvé par le Sénat		En chantier	Total des programmes	Programmé au système
			Reconfiguré, pas déployé	0			
	B. A. - B. Éd (Majeure en études françaises) (9)				1		
	B. A. - B. Éd (Majeure en géographie) (9)				1		
	B. A. - B. Éd (Majeure en histoire) (9)				1		
	B.A. - B. Éd (Primaire) (9)				1		
	B.E.P. - B. Éd (Majeure en éducation physique) (9)				1		
	B. Sc. - B. Éd (Concentration en biologie) (9)				1		
	B. Sc. - B. Éd (Concentration en chimie) (9)				1		
	B. Sc. - B. Éd (Concentration en mathématiques) (9)				1		
	B. Sc. - B. Éd (Concentration en physique) (9)				1		
	Deuxième concentration (Biologie) (9)				1		
	Deuxième concentration (Chimie) (9)				1		
	Deuxième concentration (Informatique) (9)				1		
	Deuxième concentration (Mathématiques) (9)				1		
	Deuxième concentration (Physique) (9)				1		
	Deuxième concentration (Technologie) (9)				1		
Total - Faculté des Sciences de l'éducation		0	0	0	19	19	0
Total		23	60	2	37	122	28

(1) Pour alléger le tableau, les programmes avec régime coopératif ne sont pas inclus.

(2) Déploiement prévu à l'automne 2014

(3) Les programmes auxquels les admissions sont suspendues ne sont pas inclus.

(4) Deux première années déployées en septembre 2013 et les trois autres années déployées en septembre 2014

(5) Déployé une année à la fois depuis l'automne 2010.

(6) Déployé en entier à l'automne 2012

(7) Deux premières années déployées à l'automne 2012 et les autres années déployées une à la fois par la suite.

(8) À l'ordre du jour du Sénat académique du 9 mai 2014

(9) Déploiement prévu à l'automne 2015

(10) Deux première années déployées à l'automne 2013 et les autres années déployées une à la fois par la suite.

Cours de sciences qui se trouvent dans les programmes reconfigurés					
Cours	Préexistant	Nouveau	Aboli	Équivalence	Programme
ASTR1043	X			Non	BA majeure et spécialisation (histoire) - bloc option
MATH1063	X		X	MATH1073	B. en ingénierie (civil, électrique et mécanique)
MATH1163	X		X	MATH1173	B. en ingénierie (civil, électrique et mécanique)
MATH1073		X		MATH1063	B sc soc majeure et spécialisation (économie)
		X		MATH1163	Bac en sc de kinésiologie
MATH1153	X			Non	Bac en gestion de l'info
	X			Non	Tous les programmes du BAA
	X			Non	Bac en sc forestières
	X			Non	Bac en gestion intégrée des zones côtières - bloc option
MATH2023	X			Non	B. en ingénierie (civil, électrique et mécanique)
MATH2123	X			Non	B. en ingénierie (civil, électrique et mécanique)
MATH3503	X			Non	B. en ingénierie (civil, électrique et mécanique)
BICH2623	X			Non	B. Sc. Nutrition avec internat
BIOL1123		X		Non	Bac en gestion intégrée des zones côtières
BIOL1133	X			Non	BA majeure en études familiales
	X			Non	Bac en sc infirmière
BIOL1143		X		Non	Bac en sc de kinésiologie
		X		Non	BA majeure et spécialisation psychologie
		X		Non	B. Sc. Nutrition avec internat
BIOL1223		X		Non	Bac en gestion intégrée des zones côtières
BIOL1233	X			Non	BA majeure en études familiales
	X			Non	Bac en sc infirmière
BIOL1243		X		Non	Bac en sc de kinésiologie
		X		Non	B. Sc. Nutrition avec internat
BIOL1323			X	Non	BA majeure et spécialisation (histoire) - bloc option
BIOL2133	X			Non	Bac en sc infirmière
	X			Non	B. Sc. Nutrition avec internat
BIOL2233	X			Non	Bac en sc infirmière
	X			Non	B. Sc. Nutrition avec internat
CHIM1013	X			Non	B. en ingénierie (civil, électrique et mécanique)
CHIM1113		X		Non	Bac en sc de kinésiologie
		X		Non	Bac en gestion intégrée des zones côtières
		X		Non	Bac en sc forestières
		X		Non	B. Sc. Nutrition avec internat
CHIM1123		X		Non	B. Sc. Nutrition avec internat
CHIM2082	X			Non	B. Sc. Nutrition avec internat
CHIM2613	X			Non	B. Sc. Nutrition avec internat
INFO1001			X	Non	Bac en gestion de l'info
INFO1002			X	Non	Bac en gestion de l'info
INFO1003		X		Non	BA majeure et spécialisation (histoire) - bloc option
INFO1101		X		Non	Bac en sc de kinésiologie - option
PHYS1173		X		Non	Bac en sc de kinésiologie
PHYS1373	X			Non	B. en ingénierie (civil, électrique et mécanique)
STAT2603	X			Non	B sc soc majeure et spécialisation (économie) - option
	X			Non	B. en ingénierie (civil, électrique et mécanique)
STAT2633	X			Non	Bac en gestion de l'info
	X			Non	Tous les programmes du BAA sauf les bacs appl en admin
	X			Non	B sc soc majeure et spécialisation (économie) - option
	X			Non	Bac en gestion du loisir, sport et tourisme
	X			Non	Année prép TS
	X			Non	BA spéc scences du langage
	X			Non	BA majeure et spécialisation (géographie)
	X			Non	BA majeure et spécialisation (histoire)
	X			Non	B sc soc majeure et spécialisation (sociologie)

Cours de sciences qui se trouvent dans les programmes reconfigurés					
<i>Cours</i>	<i>Préexistant</i>	<i>Nouveau</i>	<i>Aboli</i>	<i>Équivalence</i>	<i>Programme</i>
STAT2653	X			Non	B sc soc majeure et spécialisation (sc politique)
	X			Non	B sc soc majeure et spécialisation (économie) - option
	X			Non	Bac en sc de kinésiologie
	X			Non	Bac en gestion intégrée des zones côtières
	X			Non	BA majeure et spécialisation psychologie
	X			Non	BA majeure en études familiales
	X			Non	Bac en sc infirmière
	X			Non	Bac en sc forestières
X			Non	B. Sc. Nutrition avec internat	

4. RÉSOLUTIONS TRANSMISES À TITRE D'INFORMATION

4.1. Créations de cours

« Que sous réserve de l'adoption de la reconfiguration du Baccalauréat en sciences de kinésiologie, le Comité des programmes accepte la création des cours suivants : KNEP1101 Introduction à la kinésiologie; KNEP1102 Vie active et santé; KNEP2101 Anatomie fonctionnelle; KNEP2102 Physiologie de l'exercice; KNEP2103 Croissance et développement; KNEP2104 Apprentissage moteur; KNEP2105 Biomécanique en AP; KNEP3101 Éval. et prescription en AP; KNEP3102 Activités physiques adaptées; KNEP3103 Prévent. et soin de blessures; KNEP3104 Physio. de l'exercice clinique; KNEP3201 Réadapt. cardio-respiratoire; KNEP3202 Entraînement sportif I; KNEP3203 Mesures et évaluation en AP; KNEP3204 Vieillesse en AP; KNEP3205 Programmation et service en AP; KNEP3206 Intervention en AP; KNEP3207 Introduction à l'ergonomie; NUAL/KNEP4101 Nutrition et activité physique; KNEP4102 Sociologie en AP; KNEP4103 Psychologie en AP; KNEP4201 Réadapt. musculo-squelettique; KNEP4202 Entraînement sportif II; KNEP4203 Stage d'initiation; KNEP4204 Stage d'intég. professionnelle; KNEP4205 Mémoire I; et KNEP4206 Mémoire II. »

« Que le Comité des programmes accepte la création du cours MUSI3123 Matières théoriques V. »

4.2. Modifications de cours

« Que sous réserve de l'adoption de la reconfiguration du Baccalauréat en sciences de kinésiologie, le Comité des programmes accepte la modification du cours KNEP/GLST3463 Gestion sportive et récréative. »

« Que le Comité des programmes accepte la modification des cours suivants : SINF1623 Personne en santé II; SINF1711 Soin personne en santé I; SINF1722 Soin personne en santé II; SINF2630 Santé et chronicité I; SINF2623 Santé et chronicité II; SINF2633 Santé et chronicité III; SINF2643 Santé et chronicité IV; SINF2712 Soin et chronicité I; SINF2722 Soin et chronicité II; SINF2733 Soin et chronicité III; SINF2743 Soin et chronicité IV; SINF3613 Santé et acuité I; SINF3623 Santé et acuité II; SINF3633 Santé et acuité III; SINF3643 Santé et acuité IV; SINF4313 Santé et complexité I; SINF4623 Santé et complexité II; SINF4633 Santé et complexité III; SINF4712 Soin et complexité I; SINF4722 Soin et complexité II; SINF4735 Préceptorat; SANT3003 Santé de la population; et SANT3023 Méthodes de recherche en santé. »

« Que le Comité des programmes accepte la modification du cours DROI2311 Sociétés commerciales. »

4.3. Abolitions de cours

« Que sous réserve de l'adoption de la reconfiguration du Baccalauréat en sciences de kinésiologie, le Comité des programmes accepte l'abolition des cours suivants : KNEP1313 Histoire et perspective en EPS; KNEP2023 Physiologie de l'exercice; KNEP2033 Vie active et santé; KNEP2063 Anatomie fonctionnelle; KNEP2163 Croissance et développement; KNEP2183 Apprentissage psychomoteur; KNEP2323 Recherche en kiné. et récréo.; KNEP3013 Métabolisme et EPS; KNEP3023 Évaluation et prescription EPS; KNEP3033 Vieillesse et EPS; KNEP3083 Biomécanique des APS; KNEP3113 Entraînement sportif; KNEP3183 Hygiène et santé; KNEP3273 Traumatologie sportive; KNEP3333 Kinanthropométrie; KNEP3473 Ressources humaines en loisir; KNEP3543 Programmation et services EPS; KNEP3993 Stage d'initiation en EPS; KNEP4113 Méthodologie de l'entraînement; KNEP4183 Éducation physique adaptée; KNEP4403 Aspect psychosocial de l'EPS; KNEP4423 Projet d'étude en kiné.; KNEP4433 Psychologie du sport; KNEP4553 Séminaire professionnel en EPS; KNEP4633 Physiologie appliquée; KNEP4643 Neurophysiologie en EPS; KNEP4986 Stage professionnel en EPS I; et KNEP4997 Stage professionnel en EPS. »

4.3. **Abolitions de cours** (suite)

« Que le Comité des programmes accepte l'abolition du cours MUSI1403 Histoire - introduction. »

4.4. **Reconfiguration des programmes**

« Le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours ayant le sigle KNEP. »

« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées aux profils des programmes reconfigurés en musique. »

« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours ayant le sigle MUSI. »

« Que le Comité des programmes accepte les modifications proposées à la banque de cours de formation générale. »

« Que le Comité des programmes demande aux facultés de revoir leur banque de cours de premier cycle afin d'augmenter le nombre de cours aux banques de cours des OFG. »

4.5. **Autres**

« Que le Comité des programmes accepte la modification au profil des programmes de Juris Doctor. »